

Membre de l'Université Paris Lumières

Aude CHEVALIER

Dans les fumées sacrées : productions, usages et représentations des encensoirs en France (XIIe-XVIIe s.)

Thèse présentée et soutenue publiquement le 15 décembre 2023
en vue de l'obtention du doctorat de Histoire de l'art
de l'Université Paris Nanterre

sous la direction de Brigitte BOISSAVIT-CAMUS (Université Paris Nanterre)

Jury :

Rapporteuse :	Mme Pascale Chevalier	Professeure des universités : Université Blaise-Pascale - Clermont 2
Rapporteuse :	Mme Sylvie Balcon-Berry	Maîtresse de conférences : Sorbonne Lettres université
Membre du jury :	Mme Brigitte BOISSAVIT-CAMUS	Professeure émérite : Université Paris Nanterre
Membre du jury :	M. Jean-Pierre Caillet	Professeur émérite : Université Paris-Nanterre
Membre du jury :	M. Alain Rauwel	Professeur agrégé : Université de Bourgogne
Membre du jury :	M. Frédéric Tixier	Maître de conférences : Université de Lorraine

Remarques préalables

Ce troisième volume regroupe les annexes autres que les illustrations et est divisé en trois grandes parties.

La première partie regroupe des textes utiles à la compréhension du volume de synthèse, la deuxième la typologie des corpus A et B, la typologie des encensoirs appliqué au corpus B et des arborescences permettant de comprendre la typologie des encensoirs. Enfin, la troisième et dernière partie regroupe les cartes de répartitions des différents types d'encensoirs.

Abréviations :

Cor. A : corpus A

Cor. B : corpus B

Partie I - Les Textes

«5 Durant le règne d'Hérode sur la Judée, il y avait un prêtre du nom de, de la classe d'Abia ; sa femme était une descendante d'Aaron et s'appelait Élisabeth.

6 Tous deux étaient justes devant Dieu, ils suivaient d'une manière irréprochable tous les commandements et toutes les lois du Seigneur.

7 Ils n'avaient pas d'enfant, parce qu'Élisabeth était stérile, et ils étaient l'un et l'autre d'un âge avancé.

8 Or, pendant que Zacharie remplissait sa fonction de prêtre devant Dieu – c'était le tour de sa classe –

9 il fut désigné par le sort, d'après la règle en vigueur pour les prêtres, pour entrer dans le temple du Seigneur et y brûler le parfum.

10 Toute la multitude du peuple était dehors en prière, à l'heure de l'offrande du parfum.

11 Alors un ange du Seigneur apparut à Zacharie et se tint debout à droite de l'autel des parfums.

12 Zacharie fut troublé en le voyant et la peur s'empara de lui.

13 Mais l'ange lui dit : « N'aie pas peur, Zacharie, car ta prière a été exaucée. Ta femme Élisabeth te donnera un fils et tu l'appelleras Jean.

14 Il sera pour toi un sujet de joie et d'allégresse et beaucoup se réjouiront de sa naissance,

15 car il sera grand devant le Seigneur. Il ne boira ni vin ni boisson alcoolisée et il sera rempli de l'Esprit saint dès le ventre de sa mère.

16 Il ramènera beaucoup d'Israélites au Seigneur, leur Dieu.

17 Il marchera devant Dieu avec l'esprit et la puissance d'Élie *pour ramener le cœur des pères vers leurs enfants* et les rebelles à la sagesse des justes, afin de préparer pour le Seigneur un peuple bien disposé. »

18 Zacharie dit à l'ange : « À quoi reconnaîtrai-je cela ? En effet, je suis vieux et ma femme est d'un âge avancé. »

19 L'ange lui répondit : « Je suis Gabriel, je me tiens devant Dieu ; j'ai été envoyé pour te parler et pour t'annoncer cette bonne nouvelle.

20 Voici, tu seras muet et tu ne pourras plus parler jusqu'au jour où cela arrivera, parce que tu n'as pas cru à mes paroles qui s'accompliront au moment voulu. »

21 Cependant, le peuple attendait Zacharie et s'étonnait qu'il s'attarde si longtemps dans le temple.

22 Quand il sortit, il ne pouvait pas leur parler, et ils comprirent qu'il avait eu une vision dans le temple ; il s'exprimait par signes et il resta muet.

23 Lorsque ses jours de service furent terminés, il rentra chez lui.

24 Quelque temps après, sa femme Élisabeth fut enceinte. Elle se cacha pendant cinq mois, disant :

25 « C'est l'œuvre que le Seigneur a faite quand il a porté le regard sur moi pour enlever ce qui faisait ma honte parmi les hommes. » »

Annexe 1 –Luc, 1 : 5-25

« 34 Le Seigneur dit à Moïse : « Procure-toi des aromates : storax, ambre, galbanum aromatique et encens pur, en parties égales.
35 Tu en feras un encens parfumé qui soit salé, pur et saint. C'est une œuvre de parfumeur.
36 Tu en réduiras une partie en poudre que tu mettras devant l'arche du Témoignage, dans la tente de la Rencontre ; là je te laisserai me rencontrer. Pour vous, ce sera chose très sainte.
37 L'encens composé selon cette recette, vous ne l'utiliserez pas pour votre propre usage : il sera saint, réservé au Seigneur.
38 Celui qui en fera une imitation pour jouir de son odeur sera retranché de sa parenté. »

Annexe 2 – Ex., 30 : 34-38.

« 1 Tu feras un autel pour brûler des parfums, tu le feras de bois d'acacia;
2 sa longueur sera d'une coudée, et sa largeur d'une coudée; il sera carré, et sa hauteur sera de deux coudées. Tu feras des cornes qui sortiront de l'autel.
3 Tu le couvriras d'or pur, le dessus, les côtés tout autour et les cornes, et tu y feras une bordure d'or tout autour.
4 Tu feras au-dessous de la bordure deux anneaux d'or aux deux côtés; tu en mettras aux deux côtés, pour recevoir les barres qui serviront à le porter.
5 Tu feras les barres de bois d'acacia, et tu les couvriras d'or.
6 Tu placeras l'autel en face du voile qui est devant l'arche du témoignage, en face du propitiatoire qui est sur le témoignage, et où je me rencontrerai avec toi.
7 Aaron y fera brûler du parfum odoriférant; il en fera brûler chaque matin, lorsqu'il préparera les lampes;
8 il en fera brûler aussi entre les deux soirs, lorsqu'il arrangera les lampes. C'est ainsi que l'on brûlera à perpétuité du parfum devant l'Eternel parmi vos descendants. »

Annexe 3 – Ex., 30 : 1-8.

« (1) Et quand l'Agneau eut ouvert le septième sceau, il se fit dans le ciel un silence d'environ une demi-heure.
(2) Puis je vis les sept anges qui se tiennent devant Dieu, et on leur donna sept trompettes.
(3) Et un autre ange vint, et il se tint sur l'autel, ayant un encensoir d'or ; on lui donna beaucoup de parfums, afin qu'il les offrît, avec les prières de tous les saints, sur l'autel d'or qui est devant le trône. (4) La fumée des parfums monta, avec les prières des saints, de la main de l'ange devant Dieu. (5) Et l'ange prit l'encensoir, le remplit du feu de l'autel, et le jeta sur la terre. Et il y eut des voix, des tonnerres, des éclairs, et un tremblement de terre. »

Annexe 4 – Ap., 8 : 1-5

CHAPITRE VIII.

DE LA BÉNÉDICTION DE L'ENCENS, ET DE LA GARNITURE
DE L'ENCENSOIR.

I. Le *Confiteor* étant achevé et l'absolution donnée, le pontife ou le prêtre, avant de dire : *Deus, tu conversus, etc.*, bénit l'encens et le met dans l'encensoir qu'on lui présente, parce que le grand-prêtre de l'ancienne loi, couvert du sang des victimes, remplissait d'encens l'encensoir, afin que, pendant sa prière, la vapeur parfumée le couvrit d'un nuage, comme il a été dit dans la préface de cette partie. C'est aussi pour rappeler qu'un ange vint et se tint debout devant l'autel, portant en ses mains un encensoir d'or qu'il remplit du feu de l'autel, et il lui fut donné beaucoup d'encens, qui était le résultat des prières des saints. Cet ange, c'est le Christ; l'encensoir d'or, c'est son corps immaculé; l'autel, c'est l'Eglise; le feu, la charité; l'encens, la prière, selon cette parole du Prophète : « Que ma prière s'élève vers toi comme la fumée de l'encens. » L'Ange, c'est-à-dire le Christ, est donc venu; il s'est tenu devant l'autel, c'est-à-dire en présence de l'Eglise, ayant un encensoir d'argent, c'est-à-dire un corps sans tache, plein de feu, c'est-à-dire de charité, et il a reçu beaucoup d'encens des fidèles, c'est-à-dire leurs prières, afin d'offrir, c'est-à-dire de faire valoir auprès de son Père les prières des saints.

II. Et remarque que le célébrant ne dit pas toutes les oraisons : le Christ, en effet, n'exauce pas toutes les prières; mais il en dit quelques-unes, savoir, de celles qui se rapportent au salut. D'où vient que Paul ayant demandé trois fois au Seigneur d'ôter de lui l'aiguillon de la chair, le Seigneur lui répondit : « Ma grâce te suffit; » car la vertu s'épure dans l'infirmité de

ce monde. Donc, l'évêque ou le prêtre met l'encens dans l'encensoir, parce que c'est le Christ qui inspire les prières à l'esprit, afin qu'il offre un encens d'odeur suave. Et le prêtre assistant offre l'encens à l'évêque, ou le diacre au prêtre, parce que l'ancienne loi a adopté ce précieux parfum, qu'il offre en odeur très-agréable au Très-Haut. Touchant ce parfum, le Seigneur dit, dans le chapitre xxx de l'Exode : « Vous n'en « composerez point de semblable pour votre usage, parce qu'il « est consacré au Seigneur, et l'homme, quel qu'il soit, qui en « fera de même pour avoir le plaisir d'en sentir l'odeur, périra « du milieu de son peuple. » Et sur cette parole il y en a qui ont dit que si, après l'offrande de l'encens béni sur l'autel, l'encensoir passe aux mains des clercs ou des laïques, alors on doit le garnir d'encens non béni et en parfumer ainsi tant les clercs que les laïques, le premier encens étant consacré au culte de *latrie* et le second au culte de *dulie*. Il est mieux cependant d'agir ainsi au point de vue de l'esprit que de la lettre, car la lettre tue et l'esprit vivifie. Et c'est pour la cause précitée qu'on ne fait pas respirer l'encens béni dans l'église au fiancé et à la fiancée.

III. La consommation et la consécration de l'encens marquent que le prêtre doit prier avec ardeur et dévotion. Or, l'encens a la vertu de monter, à cause de la légèreté de la fumée ; il a celle de se durcir, à cause de sa nature ; celle de se resserrer, à cause de sa résine ; il a celle de conforter, à cause de son arôme : ainsi, pendant que la prière monte dans le souvenir de Dieu, elle affermit l'âme en ce qui a rapport à la faute passée, dont elle lui vaut le pardon ; elle la resserre en ce qui touche la facilité qu'elle a à le commettre en ce monde ; elle la conforte pour la défense du moment. Nous avons aussi parlé de ces choses au chapitre de l'Arrivée du Pontife à l'autel, et nous en parlerons à l'article de l'Encensement. La navette (*navicula*) où l'on met l'encens marque que, par la prière, que symbolise l'encens, nous devons nous efforcer de naviguer

sur la grande et vaste mer de ce monde, de manière à aborder à la céleste patrie. D'où vient qu'on lit dans les Proverbes ces paroles touchant la femme forte : « Elle est comme le vaisseau « d'un marchand qui apporte son pain de loin. » L'encensoir peut encore figurer le cœur de l'homme ; le feu, la ferveur de la dévotion ; l'encens, les prières que l'ange porte à Dieu. Les vaisseaux (*vascula*) qui reçoivent le feu, ce sont les enfants qui imitent le cœur de leur père par la piété et la bonté, et qui s'efforcent d'attirer dans leurs âmes la flamme du sacrifice céleste qu'ils aperçoivent dans l'âme de leur prochain. Les instruments dont on se sert pour porter le feu à l'autel, ce sont les prédicateurs qui, par les exemples des saints, propagent le feu de la charité et portent dans les cœurs des fidèles les sentiments qui les leur font considérer comme un père regarde ses fils. On dira ce que signifie l'encensoir au chapitre de l'Encensement de l'autel.

Annexe 5 – Chapitre VIII « De la bénédiction de l'encens et de la garniture de l'encensoir », *Le Rational des divins offices*, Livre II par Guillaume Durand évêque de Mende
Source : Barthélémy 1854, p. 61-63

deux, en leur disant : « En quelque maison que vous entriez, « dites : Paix à cette maison. » Et ils revinrent trouver le Christ, comme les diacres l'évêque.

CHAPITRE X.

LE CÉLÉBRANT ENCENSE L'AUTEL (6).

I. Le baiser de paix donné, l'évêque ou le prêtre, recevant l'encensoir des mains du diacre, encense l'autel consacré, parce que le Christ, qui a pris un corps par la génération des prophètes, et qui est né, selon la chair, du sang et de la race de David, embrasse l'Eglise dans ses prières, selon celle qu'il fait dans l'Evangile : « Père saint, c'est pour eux que je prie, « et pas pour eux seulement, mais encore pour ceux qui doivent croire par leur parole. » Quand le diacre reprend l'encensoir pour encenser l'évêque ou le prêtre, il nous apprend, dans le sens moral, que si nous voulons offrir dignement l'encens de la prière, nous devons prendre l'encensoir de l'incarnation, car, sans la foi au Médiateur, les hommes ne peuvent plaire à Dieu. Et, selon sa promesse même, s'ils demandent quelque chose avec foi, en priant, ils le recevront. L'encensoir symbolise donc le Verbe incarné.

II. Car, de même que dans l'encensoir la partie supérieure et la partie inférieure sont unies par trois petites chaînes,

III. Ainsi dans le Christ il y a trois anneaux qui rattachent entre elles la divinité et l'humanité, la chair et l'âme, en unissant l'humanité à la chair, la divinité à l'âme. Il y en a qui indiquent un quatrième anneau, qui est celui de la divinité jointe à un être composé à la fois d'une âme et de chair ; d'où vient que quelques encensoirs ont quatre chaînettes. Moïse parle aussi de cet encensoir à Aaron d'une manière spéciale : « Prends l'encensoir et du feu sur l'autel, puis tu jetteras des-

« sus de l'encens. » Il y a encore une autre considération à faire relativement à l'encensoir, comme nous en avons touché un mot dans le chapitre de l'Arrivée du Pontife à l'autel.

IV. L'évêque ou le prêtre encense une seconde fois l'autel déjà encensé, pour montrer que le Christ est en même temps autel et hostie, pontife et prêtre; c'est à lui qu'on offre le sacrifice, parce qu'on l'adore, non-seulement en tant que Dieu, mais aussi en tant qu'homme. C'est pourquoi, dans certaines églises, après avoir encensé le pontife, le diacre encense tout le tour de l'autel, ce qui a fait dire au Psalmiste : « Seigneur, « j'entourerai ton autel. » L'encensoir d'or signifie la sagesse, parce que tous les trésors de la sagesse de Dieu furent cachés dans le Christ. De là vient que l'ange se tint debout auprès de l'autel, ayant un encensoir d'or, et qu'on lui donna de l'encens pour le garnir; c'est-à-dire que le Christ, par sa résurrection, a pris pouvoir de la chair. L'argent signifie la chair du Christ, pure de toute faute, et brillante de chasteté; le cuivre, sa fragilité et sa nature mortelle; le fer, la force qui l'a fait ressusciter. Si l'encensoir a quatre chaînettes, il démontre que le Christ est composé de quatre éléments ou orné de quatre vertus, qui sont : la justice, la prudence, la force et la tempérance. La cinquième chaînette, qui passe au milieu des autres, désigne l'âme qui, pendant trois jours, se sépara de la chair. Si l'encensoir a trois chaînettes, il figure l'âme, la chair et le Verbe unis en une seule personne. La quatrième chaînette, qui sert de séparation, est la puissance qui a été donnée au Christ de donner sa vie pour ses brebis. Si l'encensoir n'a qu'une chaînette, il marque que seul le Christ est né d'une vierge, et que seul il n'a pas été soumis à l'esclavage de la mort. L'anneau, auquel se rattachent toutes ces chaînettes, c'est la divinité du Christ, qu'aucune limite ne clot, qui contient et qui opère toutes choses.

V. En outre de la raison mystique, on encense aussi l'autel pour en écarter toute la malice des démons. Car on croit que la fumée de l'encens a le pouvoir de mettre en fuite les dé-

mons. D'où vient que, quand Tobie interrogea l'Ange pour connaître combien de vertus curatives il y avait dans le poisson qu'il lui avait ordonné de conserver, l'Ange lui répondit : « Si tu mets sur les charbons une partie de son cœur, la fumée qui en sort chasse toutes sortes de démons. »

VI. Le pape Sother (xxiii d. *Sacratas*) défendit aux religieuses d'encenser le tour de l'autel.

Annexe 6 – Chapitre X « Le célébrant encense l'autel », *Le Rational des divins offices*, Livre II par Guillaume Durand évêque de Mende
Source : Barthélémy 1854, p. 67-69.

dèle, qui chantait : « Hosanna au plus haut des cieux, » entrans le temple, dans le voisinage duquel il allait être bientôt immolé.

CHAPITRE XXXI.

LE PRÊTRE ENCENSE L'AUTEL UNE SECONDE FOIS.

I. Après avoir reçu l'offrande mystique dont nous venons de parler, on brûle de l'encens, pour figurer ce que raconte Jean dans l'Évangile, et dont on a dit un mot vers le commencement du chapitre qui précède celui-ci, savoir : que Marie-Madeleine prit une livre d'huile de nard pur et précieux, et en oignit les pieds de Jésus, et la maison fut remplie de l'odeur de parfum. Le prêtre balance l'encensoir sur l'autel et autour, formant le signe de la croix sur le sacrifice et l'autel, afin, par le signe de la croix et l'encens, de déjouer la malignité des anges du diable et d'y échapper.

II. En balançant trois fois l'encensoir sur l'autel et autour, rappelle que Marie oignit à trois reprises le corps de Jésus. Premièrement, elle oignit les pieds de Jésus chez Simon le Galiléen. Deuxièmement, lorsque chez Simon le lépreux elle répandit un parfum sur sa tête. Troisièmement, lorsqu'elle jeta des aromates et vint embaumer Jésus, qu'on avait déjà mis dans le sépulcre, car la volonté est réputée pour le fait (VII, q. 1). Si donc elle n'a pas accompli son désir, cependant il a eu un commencement d'exécution. Lorsqu'ensuite on encense l'autel de tout côté, c'est pour montrer que cette action de Marie-Madeleine a été publiée par toute l'Église, comme le Seigneur lui-même l'atteste : « En vérité, en vérité, je vous dis que partout où sera prêché cet Évangile, c'est-à-dire dans tout le monde, on racontera à la louange de cette femme ce qu'elle vient de faire. »

III. On peut encore dire qu'on encense l'autel pour représenter l'ange qui se tenait devant l'autel du temple, ayant un encensoir à la main, d'où la fumée des aromates montait en la présence du Seigneur. Car le Christ, qui est l'Ange du grand Conseil, a offert pour nous au Seigneur, sur l'autel de la croix, comme un sacrifice d'agréable odeur, sa chair immaculée, embrasée du feu de l'Esprit saint. La fumée des aromates, ce sont les prières des saints, qui, entretenues par l'ardeur de la charité que leur inspire la passion du Seigneur, montent à Dieu le Père, et nous méritent d'être couronnés par la Trinité; voilà pourquoi le prêtre encense en forme de croix et de couronne: en encensant une fois, il rappelle qu'il n'y a eu qu'une passion; en décrivant une fois le cercle (*corona*), il rappelle la récompense d'un denier; en encensant trois fois, il figure la coopération de la Trinité dans la passion, et la glorification des trois ordres, d'où vient qu'en encensant il dit: « Seigneur, que ma prière monte comme l'encens en ta présence, etc. » c'est dans le sens moral qu'il faut brûler l'encens de la dévotion dans l'encensoir du cœur, avec le feu de la charité, pour qu'il exhale une odeur suave, afin que, tant nous que notre offrande, nous soyons en bonne odeur devant Dieu; sur quoi l'Écriture dit que nous sommes chargés des fonctions du sacerdoce et de louer le nom du Seigneur, etc. Le prêtre, qui figure le Christ, reçoit cet encens et en parfume le sacrifice et l'autel. On peut dire aussi que l'encensoir, dans lequel le prêtre offre l'encens, représente le Christ, par lequel il demande que Dieu lui soit propice. C'est avec raison que l'on encense toute l'assemblée des fidèles, pour montrer que tout ce que fait le prêtre se rapporte à tous; ce qui a fait dire au Psalmiste: « Seigneur, que ma prière monte comme l'encens en ta présence. » Cette cérémonie n'a pourtant pas lieu à la messe des morts, comme on le dira dans la septième partie, au chapitre de l'Office des Morts.

IV. Dans le Concile de Rouen, publié par Bouchard, livre

1, chapitre *Ut tempore*, on lit : « Nous avons décrété qu'après la lecture de l'évangile on encensera l'offrande en mémoire de la mort de notre Rédempteur. » Le pape Léon a tablit aussi qu'on encenserait l'offrande. Cependant certains hérétiques disent follement qu'on ne doit pas encenser pendant la messe, parce que le Christ n'a pas fait fuir l'encens terrestre dans la Cène, et qu'Isaïe dit : « L'encens m'est en abomination. » On a dit au chapitre de l'Aspersion de l'Eau bénite pourquoi l'on encense l'autel et le crucifix. Après l'encensement, le prêtre lave une seconde fois ses doigts, et il ne touche plus rien, jusqu'après la communion, avec les doigts qui lui servent à manier l'hostie consacrée, et après l'élévation de l'hostie il joint ses mains, comme on le dira à l'article de la huitième partie du Canon. L'assistant de l'évêque tire et amène sur ses bras la chasuble (*planetam*) et ses autres vêtements, car dans l'ancienne loi, lorsque le grand-prêtre sacrifiait, il rejetait les extrémités de sa ceinture sur ses épaules.

Annexe 7 – Chapitre XXXI « Le prêtre encense l'autel une seconde fois », *Le Rational des divins offices*, Livre II par Guillaume Durand évêque de Mende
Source : Barthélémy 1854, p. 197-199.

CHAPITRE VII.

DE LA CONSÉCRATION DE L'AUTEL.

I. On consacre non-seulement l'église, mais aussi l'autel ; et cela pour trois raisons. Premièrement, pour y offrir des sacrifices (*sacramentum*) à Dieu (Genèse, VIII). Noë éleva un autel au Seigneur, et prenant de tous les oiseaux et de toutes les bêtes pures, il les offrit sur l'autel. Et le sacrifice (*sacramentum*) que nous offrons sur cet autel, c'est le corps et le sang du Christ, que l'on immole en mémoire de la passion du Seigneur, selon cette parole : « Faites ceci en commémoration « de moi. »

II. Secondement, pour y invoquer le nom de Dieu ; voilà pourquoi il est dit (Genèse, XII) qu'Abraham éleva un autel à Dieu qui lui était apparu, et il y invoqua le nom du Seigneur. Or, cette invocation qui a lieu sur l'autel, est proprement appelée la messe (*missa*).

III. Troisièmement, pour chanter (Ecclés., XLVII) : « Dieu « lui donna alors la patience contre ses ennemis ; et il établit « des chantres pour être devant l'autel, et il accompagna « leurs chants de doux concerts de musique » (a).

IV. Or, voici la manière et l'ordre dont a lieu la consécration de l'autel : premièrement, le pontife commence en ces termes : « Seigneur, viens à mon aide. » Après, il bénit l'eau, puis il fait quatre croix avec l'eau bénite aux quatre cornes de l'autel. Ensuite, il fait sept fois le tour de l'autel et asperge en

(a) [Et stare fecit cantores contra altare, et in sono eorum dulces fecit modos.] Ecclésiastique, cap. XLVII, vers. 11. « Cela peut signifier, dit Le Maître de Sacy, ou que David a composé lui-même ou fait composer par ses musiciens les airs des cantiques, ou qu'il a ordonné que les chantres joindraient au son des voix divers instruments de musique. » (V. la sainte Bible, édition de 1742, t. XI, p. 307, note 2.)

même temps (sept fois) la table de l'autel, avec de l'hysope en guise de goupillon, et avec de l'eau bénite. Il asperge encore de nouveau l'église et répand le reste de l'eau au pied de l'autel ; ensuite, on fait quatre croix avec le chrême aux quatre angles du tombeau dans lequel les reliques doivent être renfermées, et on les met dans un petit coffre ou une petite châsse (*capsella*), avec trois grains d'encens, et on les enferme en cet état dans le sépulcre. Ensuite, on met dessus ce tombeau sa tablette revêtue du signe de la croix qu'on a tracé au milieu ; après cela, on adapte à l'autel la pierre (qu'on appelle sa table) ; et quand cela est fait, on l'arrose d'huile en cinq endroits et on l'oint ensuite du chrême, de la même manière qu'on a dit pour l'huile. On confirme aussi l'autel sur le devant où est la croix avec le chrême, et on l'encense en cinq endroits. Après cela, on couvre l'autel et on le revêt de linges blancs, et enfin on célèbre dessus le sacrifice de la messe. Maintenant, parlons par ordre de chacune des choses en particulier qui ont été dites plus haut.

V. Premièrement donc, il est à remarquer que l'on consacre l'autel par le moyen de l'onction avec le chrême et par la bénédiction, et qu'il est seulement de pierre tout entier. Or, le pontife, se tenant debout, commence en ces termes : « Dieu, « viens à mon aide, » parce que le Seigneur lui-même, dit : « Sans moi, vous ne pouvez rien faire. »

VI. Et comme la dédicace représente ceux qu'on doit baptiser, et qui, après avoir reçu la foi, se préparent au combat, et sont encore au milieu des soupirs et des escarmouches de ce propos, voilà pourquoi on ne dit pas *allelu-ia*. Car ceux qui ne sont pas baptisés ne méritent pas les éloges des anges ; ce qui a fait dire à [saint] Thomas : On chantera *allelu-ia* dans les places de sa cité. » Mais, après qu'on a accompli la consécration de l'église ou de l'autel, on chante *allelu-ia*, parce qu'après qu'on en aura chassé les spectres des démons, Dieu y sera loué. Car le Christ, en s'avancant vers l'autel de la croix, dé-

chaina la mort afin qu'elle manifestât la gloire de son éternité ; mais il chanta seulement *allelu-ia* après sa résurrection.

VII. Secondement, en ce qui concerne la bénédiction de l'autel, il est à remarquer que l'exorcisme de l'eau se fait pour en chasser l'ennemi. Pour cette bénédiction, quatre choses sont nécessaires, à savoir : l'eau, le vin, le sel et la cendre ; et cela pour trois raisons.

VIII. Premièrement, parce qu'il y a quatre choses qui chassent l'ennemi. La première, c'est l'effusion des larmes que représente l'eau ; la seconde, c'est le transport de l'allégresse spirituelle que le vin figure. La troisième, le discernement (*discretio*) naturel que représente le sel. La quatrième, c'est la profonde humilité que marque la cendre. Donc, l'eau c'est la pénitence ; le vin, la joie de l'ame ; le sel, la sagesse, comme on l'a prouvé dans le précédent chapitre ; la cendre, l'humilité de la pénitence. Voilà pourquoi il est dit des Ninivites, que le roi lui-même se leva de son trône et se revêtit d'un sac, et s'assit dans la cendre. Ensuite, David a dit : « Je mangeais la cendre comme un pain, etc. » Et Abraham : « Je parlerai, dit-il, à mon Seigneur, malgré que je ne sois que poussière et cendre. »

IX. Secondement, l'eau est en quelque sorte le peuple ou l'humanité, parce que les grandes eaux sont la multitude des peuples ; le vin est la divinité ; le sel la doctrine de la divine loi, qui est le sel de l'alliance ; la cendre, parce qu'elle consigne la mémoire de la passion du Seigneur. Le vin mêlé à l'eau, c'est le Christ Dieu et homme ; et cela a lieu par la foi de la passion du Seigneur, que l'on a par la doctrine de la divine loi. Le peuple, représenté par l'eau, est joint par l'union de la foi à son chef (*capiti suo*), Dieu et homme.

X. Troisièmement, on peut dire que cette eau bénite signifie l'Esprit saint, sans le souffle et sans l'inspiration duquel rien n'est jamais sanctifié, et sans la grâce duquel n'a pas lieu la rémission des péchés. Or, la vérité même montre que l'Esprit

saint est appelé eau, quand elle dit : « Des fleuves d'eaux vives couleront de la poitrine (*de ventre*) de celui qui croit en moi. » Ce que l'évangéliste explique, lorsqu'il dit : « Or (Dieu) a dit cela de l'Esprit saint, que devaient recevoir ceux qui croient en lui. »

XI. Et l'Eglise ne consacre pas l'ordre du sacrement extérieurement par l'eau, intérieurement par l'Esprit ; car voici ce que le Seigneur dit : « A moins que quelqu'un ne renaisse de l'eau et de l'Esprit saint... » Voici l'eau, voilà l'esprit. Donc dans le sacrement du baptême, l'eau n'est pas sans l'esprit ni l'esprit sans l'eau, élément que ce même esprit sanctifiait, lui qui, dans la première partie de la création du monde, était porté sur les eaux. Or, on asperge de cette eau et l'autel lui-même et tout le temple à l'extérieur, quand le temple et l'autel sont dédiés en même temps.

XII. Et, bien que l'esprit et l'eau fussent suffisants pour la perfection du baptême et de la consécration de l'église, cependant les saints Pères, qui ont établi cela, ont voulu nous satisfaire, non-seulement dans ce qui se rapporte à la vertu, mais aussi à la sanctification du sacrement ; voilà pourquoi ils ont ajouté le sel, le vin, l'huile, la cendre et le chrême. Cependant Philippe n'avait pas le chrême et l'huile quand il baptisa l'eunuque (Act. viii, cap.). Or, l'une de ces deux choses ne doit pas manquer (le chrême et l'huile), et l'on doit les mêler ensemble, parce que, sans leur union et leur concours, le peuple de Dieu (qui est l'Eglise) n'est ni sanctifié ni délivré de ses péchés. On touchera un mot de cela au chapitre des Consécérations et des Onctions. Quant à l'eau, sa nécessité est certes ! manifeste, car il est dit : « A moins que l'on ne renaisse de l'eau, etc. »

XIII. Le sel, parce que sans le condiment de la foi qu'il représente, personne ne pourra jamais être sauvé, quand même on l'aspergerait de l'eau du baptême autant qu'il serait possible. Le vin désigne l'intelligence spirituelle de la divine

loi. Voilà pourquoi le Seigneur, aux noces de Cana, changea l'eau en vin. Et si quelqu'un n'est pas aspergé de ce vin, c'est-à-dire quiconque ne boit pas de ce vin ou n'a pas confiance à ceux qui le lui offrent, il ne parviendra pas au bonheur de la vie éternelle. Et l'aspersion de la cendre, par laquelle on entend l'humilité de la pénitence, est si nécessaire, que sans elle la rémission des péchés n'a pas lieu dans les adultes ; car c'est par elle qu'on se prépare au baptême, et elle est l'unique refuge ouvert aux pécheurs après le baptême. Voilà pourquoi ce n'est pas sans raison que le Seigneur, parlant de Jean dans l'Évangile, appelle du nom de baptême ce qu'il fit : « Il vint, » dit-il, dans tout le pays de Galilée, prêchant le baptême de « la pénitence pour obtenir la rémission des péchés. » Et remarque qu'il y a quatre genres d'eau bénite, dont il sera parlé dans la quatrième partie, au chapitre de l'Aspersion de l'eau bénite.

XIV. Toutes ces choses étant achevées, le pontife fait quatre croix avec la même eau, aux quatre cornes de l'autel, et une au milieu. Les quatre croix représentent les quatre sortes de charité que doivent avoir ceux qui approchent de l'autel, à savoir : de chérir Dieu, eux-mêmes, leurs amis et leurs ennemis (*inimicos*). Il est dit touchant ces quatre cornes de la charité (Genèse, xxvii) : « Tu t'étendras à l'orient et à l'occident, au septentrion et au midi. » Et c'est pourquoi on fait quatre croix aux quatre cornes de l'autel, pour marquer que le Christ a sauvé les quatre parties du monde par la croix. Secondement, elles sont faites pour marquer que nous devons porter la croix du Seigneur de quatre manières, à savoir : dans le cœur, par la méditation ; dans la bouche, par la confession ; dans le corps, par la mortification ; sur le front, par l'impression assidue de son signe. La croix faite au milieu de l'autel signifie la passion que le Christ a subie au milieu de la terre, et par laquelle il a opéré le salut au milieu de la terre, c'est-à-dire dans Jérusalem.

XV. Ensuite, le pontife tourne sept fois autour de l'autel. Premièrement, pour marquer qu'il doit, lui, avoir soin de tout pour tous, et posséder la vigilance qui est désignée par le circuit. Voilà pourquoi on chante alors : « Les gardes de nuit « (*vigiles*) m'ont trouvée, lorsqu'elles faisaient le tour de la « ville » (Cant.). Il doit, en effet, veiller avec sollicitude sur les troupeaux qui lui sont confiés ; « car, comme dit Gilbert, « c'est une chose ridicule qu'une vedette aveugle, qu'un cou- « reur boiteux, qu'un prélat négligent, qu'un docteur sans « science (*insipidus*) et qu'un crieur public muet. »

XVI. Secondement, les sept circuits autour de l'autel signifient les sept degrés de la vertu d'humilité du Christ que nous devons avoir, et que nous devons parcourir fréquemment. La première vertu du Christ, c'est que, de riche il s'est fait pauvre ; la seconde, qu'il a été mis dans une crèche ; la troisième, qu'il a été soumis à ses parents ; la quatrième, qu'il a incliné la tête sous la main d'un valet ; la cinquième, qu'il a supporté et souffert un disciple larron et traître ; la sixième, que, plein de mansuétude, il a paru debout devant un juge inique ; la septième, qu'il a prié avec clémence pour ceux qui le crucifiaient.

XVII. Troisièmement, les sept circuits autour de l'autel représentent les sept voyages du Christ. Le premier fut du ciel dans le sein (*in uterum*) de Marie. Le second, du sein (*de utero*) de sa mère dans la crèche. Le troisième, du berceau dans le monde. Le quatrième, du monde au gibet. Le cinquième, du gibet dans le sépulcre. Le sixième, du sépulcre dans les lymbes. Le septième, des lymbes dans le ciel. Ensuite l'évêque asperge l'autel.

XVIII. Or, l'Apôtre dit ce que signifie l'autel dans le temple : « Le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui êtes ce « temple. » Si donc nous sommes le temple de Dieu, nous avons un autel. Notre autel, c'est notre cœur. Car le cœur est dans l'homme ce que l'autel est dans le temple. Sur cet autel,

on offre un sacrifice de louange et de jubilation, selon cette parole du Psalmiste : « Le sacrifice à offrir à Dieu, c'est notre esprit, etc. » Sur cet autel se fait la commémoration du corps et du sang du Christ. De l'autel les prières montent au ciel, « parce que Dieu abaisse ses regards sur nos cœurs. » Donc, on asperge d'eau, cet autel, quand on purifie les cœurs des hommes de leurs péchés par la prédication de l'Évangile. Car la prédication c'est l'eau, selon cette parole : « Vous tous qui avez soif, venez aux eaux. » Donc, c'est par cette eau, c'est-à-dire par la prédication de l'Évangile et par la sanctification du Saint-Esprit, que l'autel du cœur et l'homme tout entier sont à la fois purifiés et rendus saints. Or, on consacre l'autel du cœur par la pensée de la crainte, afin qu'il soit invité au bien, et que, par l'effet de l'amour, il y soit confirmé ; car « le commencement de la sagesse, c'est la crainte du Seigneur. »

XIX. Or, on asperge sept fois l'autel d'eau, pour marquer que dans le baptême les sept dons de l'Esprit-Saint nous sont accordés. Cela signifie encore que nous devons nous rappeler la passion du Seigneur et l'avoir toujours présente à la mémoire. Car les sept aspersiones de l'eau, ce sont les sept effusions du sang du Christ. La première eut lieu lors de la circoncision. La seconde, pendant qu'il pria au jardin des Oliviers et quand sa sueur se changea en gouttes de sang. La troisième, lors de la flagellation de son corps. La quatrième, quand on couronna sa tête d'épines. La cinquième, quand on perça de part en part ses mains. La sixième, quand on cloua ses pieds à la croix. La septième, lors de l'ouverture de son côté. Et il y en a certains (*quidam*) qui font trois aspersiones, parce que c'est au nom de la sainte Trinité qu'on baptise, ou parce que l'Église est purifiée de ses péchés de pensée, de parole et d'action ; voilà pourquoi on dit alors : « *Miserere mei...* »

XX. Les aspersiones ci-dessus mentionnées se font avec un aspersoir fait d'hysope, et cette herbe, qui est vile (*humilis*)

et croît dans la terre, désigne convenablement l'humilité du Christ; parce que les effusions de sang dont nous avons parlé plus haut furent faites avec l'hysope de l'humilité du Christ et son inextinguible charité, par laquelle l'Eglise catholique qui en a été aspergée est purifiée de ses péchés. Cette même herbe croît naturellement dans la pierre, et l'humilité de la nature crût dans le Christ, pierre vivante. Car, selon l'Apôtre : « La pierre était le Christ. » L'hysope est encore d'une nature chaude, et l'humilité du Christ a enflammé les cœurs froids à l'exercice des œuvres de la charité. Ses racines pénètrent les rochers, et l'humilité brise les obstacles qui arrêtent l'homme qui ne pratique pas la charité. Elle est bonne pour la poitrine et contre l'enflure, et Jésus-Christ guérit l'enflure de l'orgueil. Celle-ci naît et prend racine dans la terre; voilà pourquoi on peut entendre par elle toute la multitude des fidèles; et, certes! ils sont bien représentés par l'hysope, ceux qui, enracinés et fondés dans la foi du Christ, ne peuvent être déracinés et séparés de son amour. Et par ces hommes, qui pouvons-nous mieux entendre que les évêques et les prêtres, qui, plus ils sont élevés en dignité dans l'Eglise, plus ils doivent s'attacher avec force à la foi du Christ? Certes! c'est par eux que se fait l'aspersion de l'eau, c'est par eux aussi et par leurs mains que sont baptisés les fidèles du Christ; c'est à eux, enfin, qu'il a été donné de parfaire (*perficere*) les cérémonies (*sacramenta*) du baptême.

XXI. Et, pendant qu'on asperge d'eau l'autel, l'évêque chante : « Ma maison est une maison de prière, etc. » Et encore : « Je dirai ton nom à mes frères. » Et, parce que nul ouvrage n'arrive à sa consommation sans Dieu, il prie, afin que ceux qui entrent en ce lieu pour y demander des grâces soient exaucés. Par conséquent, lorsque l'église et l'autel sont consacrés ensemble, on asperge d'eau toute l'église, comme il en a été touché un mot dans le chapitre précédent. Et, cela étant fait, le pontife s'approche de l'autel avec le Psalmiste, et il

verse le reste de l'eau au pied de l'autel ; de même que dans l'ancien Testament on répandait le restant du sang dans la rigole, qui est la même chose que la base ou le pied de l'autel. Ce qui signifie que l'on remet aux mains de Dieu ce qui reste (*quod residuum*) et ce qui surpasse les forces humaines dans un si grand sacrement, et qu'on le confie à lui qui est le souverain prêtre, et dont le devoir des autres prêtres est de suppléer le défaut. Le sépulcre, ou le trou dans lequel on doit enfermer les reliques, représente l'urne d'or pleine de manne qui avait été placée dans l'arche du Témoignage, comme on l'a dit au chapitre de l'Autel. Or, ce genre de sépulcre, que quelques-uns appellent confession (*confessio*), c'est notre cœur, et on le consacre avec quatre croix faites de chrême,

XXII. Parce qu'il y a quatre vertus de décrites dans le livre de la Sagesse ; ce sont la prudence, la force, la tempérance et la justice, qui sont en quelque sorte quatre onctions que reçoit notre cœur lorsque, par le don du Saint-Esprit, il est préparé à recevoir les mystères des secrets du ciel. Et l'on fait ce sépulcre parfois à la partie supérieure de l'autel, et parfois au côté antérieur.

XXIII. Assurément, la consécration d'un autel stable, mais encore d'un hôtel de voyage ou portatif, n'a pas lieu sans qu'on y mette les reliques des saints, ou, lorsqu'on ne peut en avoir dans l'endroit où l'on se trouve, sans le corps du Christ. Car les reliques (*reliquia*), ce sont les exemples des deux Testaments, les auteurs qui traitent de la passion des martyrs et la vie des confesseurs qui nous ont été laissés (*relicta*) pour que nous les imitions. Nous les renfermons dans un coffre ou dans une châsse (*capsa*), lorsque nous les retenons dans notre cœur pour les imiter. Que si nous les entendons et les comprenons, et que nous ne les mettions pas en pratique, cela sert plus à notre condamnation (*ad damnationem*) qu'à notre salut, parce que ce ne sont pas ceux qui écoutent la loi qui

sont justes devant Dieu, mais seulement ceux qui la remplissent. Voilà pourquoi l'Apôtre dit : « Soyez mes imitateurs, « comme moi je le suis du Christ. » Et le portement solennel des reliques a lieu à l'imitation de ce qu'on lit dans l'Exode (xxv).

XXIV. A l'arche du Testament, il y avait deux anneaux d'or qui pénétraient tout le bois, et l'on y faisait entrer des bâtons de bois de Sethin dorés, et ils servaient à porter l'arche. Et, avant que le pontife entre dans son église, il en fait le tour avec les reliques, afin qu'elles soient les protectrices de cette église. On lit aussi dans le troisième livre des Rois, chapitre vii, que, lors de la dédicace du temple, on rassembla tous les anciens d'Israël, avec les princes ou chefs des tribus, et les ducs (*duces*) des familles, et ils vinrent trouver le roi Salomon à Jérusalem, afin d'assister à la translation de l'arche de l'Alliance du Seigneur, et tous les vieillards d'Israël y vinrent aussi. Et les prêtres portèrent l'arche de l'Alliance du Seigneur dans sa maison et dans l'oracle du temple, dans le Saint des saints, sous les ailes des chérubins. Car les chérubins étendaient leurs ailes sur le lieu qu'occupait l'arche, et ils couvraient l'arche et les bâtons qui y tenaient. Et le roi Salomon, et toute la multitude du peuple d'Israël qui s'était réunie à lui, s'avancait avec lui devant l'arche. En mémoire de quoi, les prélats, les grands et les juges de la province (*apostoli provinciæ*, ou de la Provence?) se rendent aujourd'hui à la dédicace des églises, et suivent processionnellement l'évêque consécuteur, et les prêtres portent solennellement les reliques sous un pavillon ou un parasol (*sub papilione seu umbraculo*, usage en vigueur encore en Italie). Ensuite le pontife, avant d'entrer avec sa suite dans l'église, fait un sermon au peuple. Car Salomon, après qu'on eut apporté l'arche au temple, se tourna vers le peuple et bénit toute l'assemblée (*ecclesia*) d'Israël, et pria pour ceux qui prient dans l'église (*in ecclesia*). Or, toute la foule d'Israël (*ecclesia*) se tenait debout, et Salomon dit :

« Béni soit le Seigneur, Dieu d'Israël, etc. » comme on le lit au même endroit.

XXV. Et on renferme les reliques des saints avec trois grains d'encens dans un coffret, parce que nous devons retenir dans notre mémoire les exemples des saints avec la foi de la Trinité, c'est-à-dire du Père, du Fils et de l'Esprit saint. Car nous devons croire un seul Dieu, une seule foi et un seul baptême ; parce que le juste vit de la foi, sans laquelle, comme l'a dit l'Apôtre, il est impossible de plaire à Dieu. On met sur ce sépulcre et on y adapte une tablette munie avec le chrême du signe de la croix. Car, par le chrême on entend le don de l'Esprit saint, par lequel on oint sur sa surface la tablette, c'est-à-dire la charité, parce que notre cœur est affermi par la grâce de l'Esprit saint, afin qu'il puisse observer les secrets du ciel. Donc la tablette, munie de ce signe, est posée sur les reliques, parce que, par les exemples des saints, la charité s'enflamme ; cette charité qui couvre la multitude des péchés, de même que la tablette couvre les reliques, ce qui a fait dire à l'Apôtre : « La charité de Dieu a été répandue dans nos cœurs par l'Esprit saint qui nous a été donné. » Et cette tablette ou pierre contient ou est appelée le sceau du sépulcre, comme dit le pape Alexandre III. Ensuite, on pose sur l'autel la pierre qu'on appelle la table de l'autel, et par elle nous pouvons entendre la perfection et la solidité de la connaissance de Dieu, qui doit être de pierre, non à cause de la dureté mais de la solidité de la foi, selon ce que le Seigneur dit à Pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, c'est-à-dire sur cette fermeté inébranlable de la foi, je bâtirai mon Eglise. »

XXVI. Ainsi donc, de même que la table est la confirmation et la perfection de l'autel, ainsi la connaissance de Dieu est la confirmation et la perfection de toutes les bonnes œuvres. Voilà pourquoi il est dit à Dieu dans la Sagesse : « Révèle-toi, car la justice a été confirmée ; et enseigne ta justice et ta vertu, car cette connaissance est la racine de l'immortalité. » Et le Sei-

gneur dit, par la bouche de Jérémie : « Celui qui se glorifie de
« me savoir et de me connaître, trouvera sa glorification dans
« cette connaissance même. »

XXVII. Et, par la même pierre, on entend le Christ, dont
l'Apôtre dit : « La pierre du sommet de l'angle, c'est le Christ
« Jésus. » Or, la pierre désigne l'humanité du Christ, et on lit
de lui dans Daniel que « la pierre a été coupée de la montagne
« sans la main des hommes, » parce que le Christ est né d'une
manière admirable, *sine virili semine*, de la bienheureuse Vierge
(qui, à cause de l'éminence de ses vertus, est appelée une mon-
tagne), et, devenu une grande montagne, il a rempli tout l'orbe
de la terre ; et le Psalmiste dit encore touchant sa personne :
« La pierre qu'avaient rejetée les architectes est devenue la
« tête (*caput*) de l'angle ; » parce que le Christ, que les archi-
tectes, c'est-à-dire les Juifs, avaient rejeté, en disant : « Nous
« ne voulons pas qu'il règne sur nous, » est devenu la tête
(*caput*) de l'angle, parce que, comme dit l'Apôtre : « Le Sei-
« gneur l'a exalté, etc. » Ou bien encore, par la pierre on en-
tend la charité, comme on l'a dit plus haut ; la charité, en ef-
fet, c'est la pierre qui doit être grande et large, car le précepte
de la charité est étendu, puisqu'il s'étend jusqu'aux ennemis
particuliers (*inimicos*), selon ce précepte du Seigneur : « Ché-
« rissez, dit-il, vos ennemis. »

XXVIII. On n'oint donc que les autels de pierre, parce que
l'autel représente le Christ, qui est une pierre croissant sur
une montagne, comme il a été dit. Il est lui-même le mont
oint de l'huile d'une allégresse fertile par-dessus tous ceux qui
l'entourent. Cependant on lit dans l'Exode que le Seigneur
commanda de faire des autels de bois de Sethin, qui ne peut
pas se pourrir ; voilà pourquoi les autels latéraux de l'église
sont de bois. Salomon fit aussi un autel d'or, comme on le lit
dans le III^e livre des Rois, chapitre VIII ; mais ces autels étaient
des figures. Et, dans le comté de Provence, au village (*castrum*)
de Sainte-Marie-de-la-Mer (*Sancta-Maria-de-Mari*), il y a un

autel de terre que firent en ce lieu Marie-Madeleine et Marthe, et Marie Jacobi, et Marie Salomé. Après cela, et quand on a aspergé l'autel et qu'on l'a baptisé avec de l'eau, il reste à l'oindre de l'huile et du chrême. Or, l'évêque verse dessus l'huile et le chrême, et il chante : « Jacob érigea une pierre
« en monument, en répandant de l'huile dessus. » Car cette église fut le type des autres, parce que « de Sion sortit la loi,
« et de Jérusalem la parole du Seigneur. »

XXIX. L'évêque fait d'abord sur l'autel cinq croix avec l'huile des infirmes, selon l'ordre romain ; mais, selon certaines autres églises, il fait de l'une et de l'autre huile une croix au milieu de l'autel, et quatre aux quatre coins ; ensuite il fait de même et autant de fois avec le chrême. Assurément, par l'huile il faut comprendre la grâce de l'Esprit saint ; et le prophète Isaïe dit, en parlant de cette huile : « Le joug pourira
« devant l'huile, » parce que, de même que l'évêque verse l'huile sur l'autel, ainsi le Christ, qui est le souverain pontife, verse la grâce sur notre autel, qui est notre cœur. Car il distribue toutes les grâces par l'Esprit saint, comme dit l'Apôtre : « A l'un est donnée la parole de la sagesse, à l'autre la foi, à
« l'autre la grâce de guérir les maladies, etc. » Et, de même que par l'huile l'évêque purifie la table de l'autel, ainsi l'Esprit saint purifie notre cœur de tous ses vices et de tous ses péchés.

XXX. Le Christ fut aussi oint d'huile, non visible à la vérité, mais invisible, c'est-à-dire de la grâce de l'Esprit saint. Ce qui a fait dire à David : « Dieu, ton Dieu, t'a oint de l'huile de l'al-
« légresse par-dessus tes compagnons ; » c'est-à-dire plus que tous les saints qui ont participé à sa grâce, qui est celle du Christ. Voilà pourquoi l'onction convient plus expressément au Christ qu'aux autres ; car, par-dessus tous les autres, Dieu l'a oint afin qu'il eût la plénitude des biens, et c'est pour cela que l'on dit qu'il a été oint. L'onction faite avec l'huile signifie aussi la miséricorde, selon cette parole de l'Évangile : « Oins

« d'huile ta tête, et lave ton visage. » Car, de même que l'huile dans les liquides, ainsi la miséricorde dans les bonnes œuvres monte toujours au-dessus (*superior*); et quelque liquide que tu verses sur l'huile, elle nage toujours au-dessus. Et, touchant la miséricorde, il est écrit : « Le Seigneur est suave
« pour tous, et la pitié est sur toutes ses œuvres, et sa miséri-
« corde l'emporte sur la sévérité de sa justice. » Que l'autel de notre cœur soit donc oint de cette huile, afin que, gardant toujours le souvenir de la miséricorde, nous ne perdions pas la grâce de l'aspersion de l'eau, de la régénération et du baptême.

XXXI. Les cinq croix d'huile signifient que nous devons toujours avoir présent à la mémoire le souvenir des cinq plaies du Christ, qu'il a souffert pour nous sur la croix. Car il reçut cinq blessures, à savoir : aux mains, aux pieds et au côté. Elles désignent encore les cinq genres de souffrances de miséricorde qui nous sont nécessaires.

XXXII. Car il est nécessaire que l'homme ait pitié du Christ en compatissant à sa passion, ce qui a fait dire à Job dans la personne du Christ : « Ayez pitié de moi, ayez pitié de moi, « vous, du moins, qui êtes mes amis, etc. » Il faut aussi que l'homme ait pitié de son prochain, dont il voit les maux, sur quoi on lit dans l'Ecclésiastique : « Compassion de l'homme à « l'égard de son prochain et pour lui-même. » Et cela de trois manières, à savoir : pour les fautes commises, en les pleurant, ce qui a fait dire à Jérémie : « Il n'y a aucun homme qui fasse « pénitence pour son péché, en disant : Qu'ai-je fait ? » Pour les omissions, sur quoi Isaïe dit : « Malheur à moi qui me suis « tu, c'est-à-dire parce que je n'ai pas parlé ; » comme s'il disait : « Parce que j'ai omis le bien que j'ai pu faire, et pour « les bonnes œuvres faites dans un esprit moins pur qu'il faudrait. » Voilà pourquoi saint Luc dit : « Lorsque nous au- « rons fait toutes les bonnes œuvres, disons que nous sommes « des serviteurs inutiles, etc. ; » comme s'il disait : « Nous

« avons fait de bonnes œuvres, mais pas bien, pas purement, « et voilà pourquoi nous les avons faites inutilement ; » comme celui qui, faisant l'aumône pour la seule gloire, fait le bien, mais pas bien, pas purement. L'Ecclésiastique, parlant de cette triple pitié, dit : « Aie pitié de ton ame, pour plaire à Dieu. » Et l'on fait deux croix pour marquer que la vraie pitié de l'ame doit accompagner l'accomplissement de la bonne œuvre. La première croix se fait avec l'huile, et la seconde avec le chrême ; d'où le psaume : « Bienheureux celui qui a pitié et qui « donne, qui a pitié dans son ame et donne par ses œuvres. » Et, comme il ne suffit pas d'avoir la compassion dans l'ame avec la pratique de la bonne œuvre sans l'odeur de la bonne renommée, selon cette parole de l'Évangile : « Que votre bonne « œuvre luise de telle sorte que Dieu soit glorifié, » voilà pourquoi on fait des croix avec le chrême, qui se compose de baume et d'huile.

XXXIII. Or, le baume, à cause de sa bonne odeur, signifie la bonne renommée ; l'huile, à cause de sa clarté, l'éclat de la conscience que nous devons avoir, selon cette parole de l'Apôtre : « Notre gloire, c'est le témoignage de notre conscience. » Le baume est bien uni à l'huile, quand la bonne odeur [de la renommée] est unie à la miséricorde.

XXXIV. On entend encore, par les cinq croix d'huile et de chrême, les cinq sens de notre corps, qui sont doublés et s'élèvent à la valeur de dix, parce que, parfois, en bien usant des sens de notre corps, nous nous gardons à la fois nous-mêmes, et, par notre exemple et notre enseignement, nous confirmons les autres dans la pratique des bonnes œuvres. C'est pourquoi le bon intendant se glorifiait, en disant : « Voici que j'en ai « gagné cinq autres de plus. » Et, pendant qu'on fait ces onctions dont nous avons parlé plus haut, on chante : « Dieu, ton « Dieu t'a oint, etc. ; » ce qui se dit du Christ. On oint donc l'autel trois fois : deux fois d'huile, et la troisième fois de chrême, parce l'Église s'illustre par la foi, l'espérance et la

charité, qui est plus grande que les autres vertus ; et, tandis qu'on verse le chrême, on chante : « Voici que l'odeur de mon « fils est comme celle d'un champ fertile » (*agri pleni*). Ce champ est l'Eglise, qui s'embellit de fleurs, respandit de vertus, embaume par le parfum de ses bonnes œuvres ; et là sont les roses des martyrs, les lys des vierges, les violettes des confesseurs et le gazon (*viror*) de ceux qui commencent. Après l'onction, on fait brûler l'encens, qui signifie la dévotion de la prière. Or, celui qui a les sept dons de l'Esprit saint s'est rendu semblable à Dieu ; il peut donc offrir une prière dévote à celui dont il est l'image.

XXXV. On brûle l'encens en cinq endroits, à savoir : aux quatre angles et au milieu de l'autel, parce que nous devons exercer les cinq sens du corps, de telle manière que la renommée de notre bonne œuvre s'étende jusqu'à notre prochain ; sur quoi l'Apôtre dit : « Nous sommes la bonne odeur du Christ en tout « lieu. » Et dans l'Évangile : « Que votre lumière luise, etc. » Ce fréquent usage de l'encens, c'est encore la continuelle prière que le Christ, prêtre et pontife, adresse pour nous à Dieu le Père.

XXXVI. Faire la croix avec l'encens, c'est montrer ses souffrances au Père et le supplier pour nous. Brûler copieusement l'encens au milieu et dans les angles de l'autel, c'est multiplier les prières dans Jérusalem et dans l'Eglise universelle.

XXXVII. Or donc, on munit l'autel du bois de la croix, en disant : « *Confirma hoc Deus, etc.* » Cette confirmation faite du chrême par le pontife, à la surface et en quelque sorte sur le front (*in fronte*) de la pierre, marque la confirmation que chaque jour l'Esprit saint produit par la charité sur l'autel du cœur, afin qu'aucune tribulation ne puisse séparer notre âme de la charité de Dieu ; c'est pourquoi l'Apôtre dit : « Qui nous « séparera de la charité du Christ ? La tribulation ou l'an-
« goisse, etc. » Et il ajoute : « Que l'on chante gloire au Père « et louange à la Trinité. »

XXXVIII. La dernière bénédiction de l'autel représente cette

bénédiction finale qui aura lieu quand il sera dit : « Venez, « les bénis de mon Père, etc. » Ensuite, on essuie l'autel avec un linge blanc, pour marquer que nous devons purifier notre cœur par une vie chaste. Puis on bénit les vases, les habits sacrés et les linges consacrés au culte divin; car Moïse apprit du Seigneur, pendant quarante jours, comment il fallait faire les linges et les ornements nécessaires au temple.

XXXIX. Or, bénir les ustensiles de l'église (*utensilia*), c'est rapporter nos œuvres à Dieu. Après cela, on revêt l'autel de linges blancs et propres. Il a été parlé de cela au chapitre de l'Autel. Enfin, on orne l'église et on allume les lampes et les cierges, parce qu'enfin, alors, les œuvres des justes resplendiront, alors les justes brilleront et ils courront çà et là comme des étincelles dans un lieu planté de roseaux (*tanquam scintilla in arundinetis*). Et puis, l'autel étant consacré de cette manière, on célèbre la messe et on offre le sacrifice au Très-Haut. C'est ce sacrifice dont le Prophète dit : « Le sacrifice à offrir à Dieu, c'est un esprit affligé, un cœur contrit, etc., » comme on le dira dans la Préface de la quatrième partie. Or, la consécration ne doit pas avoir lieu sans la messe, selon le pape Gélase (*De consec.*, dist. 1, *Omnes*), parce qu'alors se révèle le sacrement qui fut même caché aux anges dès le commencement; et remarque que, pendant l'aspersion de la basilique, le pontife se sert seulement d'habits de lin et des plus communs; mais que, pour la messe, il est orné de vêtements pontificaux et précieux, te rappelant que le pontife de la loi purifiait le sanctuaire en habits de lin, et qu'après l'avoir lavé, il offrait, revêtu du vêtement pontifical, l'holocauste des bœufs. Mais comme, après la purification, il était revêtu des mêmes habits de lin pour renvoyer le bouc [émissaire], voilà pourquoi encore aujourd'hui, pour la consécration des fonts et l'immersion des catéchumènes, où leurs péchés sont chassés au dehors, il y en a (*quidam*) qui se servent d'habits communs et de vêtements de lin.

Annexe 8 – Chapitre VII « La consécration de l'autel », *Le Rational des divins offices*, Livre I par Guillaume Durand évêque de Mende
Source : Barthélémy 1854, p. 105-121

« 10 Et il me transporta en esprit sur une grande et haute montagne. Et il me montra la ville sainte, Jérusalem, qui descendait du ciel d'auprès de Dieu,
11 ayant la gloire de Dieu. Son éclat était semblable à celui d'une pierre très précieuse, d'une pierre de jaspe transparente comme du cristal.
12 Elle avait une grande et haute muraille. Elle avait douze portes, et sur les portes douze anges, et des noms écrits, ceux des douze tribus des fils d'Israël:
13 L'orient trois portes, au nord trois portes, au midi trois portes, et à l'occident trois portes.
14 La muraille de la ville avait douze fondements, et sur eux les douze noms des douze apôtres de l'agneau.
15 Celui qui me parlait avait pour mesure un roseau d'or, afin de mesurer la ville, ses portes et sa muraille.
16 La ville avait la forme d'un carré, et sa longueur était égale à sa largeur. Il mesura la ville avec le roseau, et trouva douze mille stades; la longueur, la largeur et la hauteur en étaient égales.
17 Il mesura la muraille, et trouva cent quarante-quatre coudées, mesure d'homme, qui était celle de l'ange. »

Annexe 9 - Ap. 21 : 10-17

COURPIERE

11 décembre 1963

125.1

91.04

SACRISTIE

ENCENSOIR

Métal argenté 0 m 21 XVI XVIIe siècle

Couvercle cylindrique à parois ajourées imitant le remplage des fenêtres d'église. Au-dessus fleur de lys. Les chaînes passent dans de petits conduits extérieurs cylindriques. Lanteron rond en métal découpé. Le foyer est très simple. Il subsiste un autre couvercle d'encensoir de la même époque. Au foyer il manque le pied.

55-50-34

LA FORIE

28 juillet 1964

91.04

ENCENSOIR

Cuivre argenté H. o m 21 XVIIe siècle

Couvercle à 6 pans : et à 2 étages surmontés d'un petit dôme ajouré. Au registre inférieur, chaque pan est décoré d'un motif semblable, Une vierge à l'Enfant, les pieds sur un croissant de lune, tout entouré de rayons. Au dessus de ce motif fleur de lys surmontant Une accolade (cette partie assez usée). Tous les 2 pans. Conduits cylindriques pour le passage des chaînettes. Registre supérieur : chaque pan est paré du soleil rayonnant (ajouré entre les rayons). Petit décor percé de cercles et d'étoiles. Cassolette très simple comme à l'accoutumée. Au bout des chaînes (modernes) motif circulaire décoré de palmettes.

GELLES

Eglise

n° 163 7.6.6.

91.04

Incensoir

Métal argenté 0m21 XVII^e siècle

Complète à celui de St-Gervais-sous-Meymont. Encensoir à 3 chaînes, au-dessus du foyer (refait sauf le pied), sorte de dôme à deux étages. Les parois sont décorées de rinceaux et de têtes d'anges. Elles sont très découpées pour laisser passer la fumée de l'encens. Les chaînes passent dans trois petits tubes en liège sur les flancs du couvercle. A été récemment "réargenté" fort mal.

JUMEAUX

Eglise

n° 182 14-8-62

91.04

Inconsoir

- Cuivre Cm21 XVI^e s.
Coupe à pied hexagonale. 2 lanternes à 6 pans, décalés.
Chaque pan est pourvu d'un fenestrage ouvragé. Les chaînes
passent dans 3 gaines cylindriques extérieures. Petit
dôme nerve avec perforations rondes et en étoiles. La
chaîne est moderne mais la boucle de fixation est ancienne.
Décor de feuilles stylisées.



NEUF EGLISE

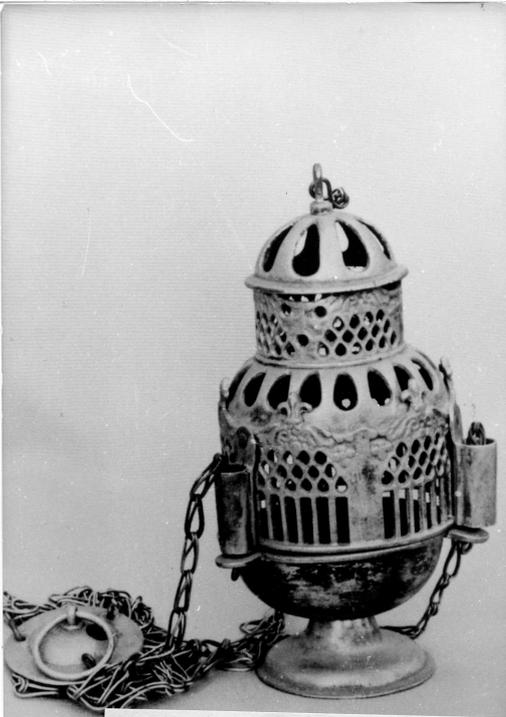
Eglise

no. 252 11a) 10-9-62

91.04

Objets

Objet en métal. Cass. XVI-XVII^e s.
Foyer sur socle très simple. Couvercle en forme de
double lanternon aux parois ajourés de fenestres
gothiques (fondres à 5 meneaux irrégulièrement espacés)
Un petit dôme ajouré couronne le 2^e lanternon.



Neuf eglise

PRONDINES Chapelle de Paul n° 230(a) 14.6.62
91.04

ENCENSOIR

00 Cuivre 0 m 24 XVIIe siècle
Pied rond. Coupe à 6 pans. Couvercle en forme de lanterne à 6 faces fenestrées sous des gâbles amortis de pinacles. 2^e étage à 6 pans fenestrés posé de biais par rapport à l'étage précédent. Une flèche à 6 pans est surmontée d'un double quatrefeuilles et d'un coq.



Prondines

ST AGATHE 28 juillet 1964 91.04

ENCENSOIR

1 cuivre 0 m 24 XVI XVIIe siècle

Couvercle en forme de dôme à 6 pans, à 2 étages chaque pan avec un fenestrage gothique. Dessin

S^t GERVAIS-S. MEYMONT

Eglise

no. 376 (b)

no. 5.62

91.04

ENCENSOIR

oo Métal argenté 0 m 19 Louis XIV

En forme de lanterne. Pied très simple (peut-être refait)
Le couvercle important par rapport au reste est cylindrique. Les parois sont faites de plaques de métal découpées et ciselées. Composition décorative, entourant une tête d'angelot ailée. La partie supérieure est une sorte de petit dôme sur les parois duquel on retrouve une décoration analogue. Le métal est épais.



Saint Gervais sous
Meymar

SARDON

3 octobre 1962

312

91.04

ENCENSOIR

Cuivre argenté 0 m 24 XVII^e siècle (partiellement)

Le foyer a été remplacé au XIX^e siècle
Le couvercle important, de forme cylindrique avec petit dôme, formant lanterne, parois ajourées est du même type que celui de la Chapelle AGNON. Le décor des claire-voies, s'agence autour des têtes des séraphins.

VODABLE

Eglise

no. 468 (a)

22.5.62

91.04

DESCRIPTION

° Cuivre argenté Or 195 XVIII S.?

Forme agréable. Poyer à pans coupés sur pied rond.
Couvercle de forme hexagonale, à deux étages de claire-voies, contrariées, terminées par un dôme ajouré. L'étage inférieure est ajouré à la manière d'une fenêtre gothique à 5 meneaux. Une accolade et une fleur de lys couronne chaque pan coupé. Dispositif semblable à l'étage supérieur mais sans tympan. Le dôme est nervé et ajouré d'étoiles et de cercles. Les chaînes passent dans trois gaines rondes sondées dans les angles.

VERNINES

Eglise

no. 453

12.6.62

91.04

DESCRIPTION

° Métal argenté Or 22 XVIII S.?

Poyer en forme de coupe à 6 pans sur pied circulaire.
Couvercle en forme de lanterne à 2 étages. Pavois circulaires avec fenestragos de style gothique. Chaînes passant dans 3 gaines extérieures.

Annexe 10 - 12 fiches d'inventaires de Bernard Craplet - Service régionale de l'Inventaire et de la région Auvergne, documentation

CAPUT LIX.

DE THURIBULO DUCTILI.

Si vero thuribula ductili opere componere volueris in auro vel argento sive cupro, primum purificabis ordine quo supra, atque funde in fusoriis ferreis duas marcas vel tres sive quatuor, secundum quantitatem quam vis habere superiorem partem thuribuli. Deinde attenuabis in rotulam eo ordine quo superius calicem argenteum majorem, excepto quod hoc opus spissius et profundius ducendum est interius, ut altius sit exterius, ita ut altitudo in se ipsius latitudinem totam habeat et ejus medietatem. Cujus altitudinem cum produxeris, priusquam latitudinem constringas, pertrahe in eo turres, videlicet ut supremo unam octogonulatam, in qua fiant ejusdem numeri fenestræ, sub qua fiant quatuor quadratæ, quibus singulis imponantur tres columnellæ, et inter eas duæ fenestræ productæ, in quarum medio super

In ind. cap. ducto.

CHAPITRE LIX.

DE L'ENCENSOIR DUCTILE.

Si vous voulez fabriquer au marteau des encensoirs en or, en argent ou en cuivre, d'abord vous purifierez d'après le procédé indiqué; coulez dans des moules en fer deux, trois, quatre mares, selon la quantité que vous voulez employer à la partie supérieure de l'encensoir. Vous amincirez en roulette comme plus haut le grand calice d'argent, excepté qu'ici le tra-

vail doit être étendu intérieurement plus épais et plus profond, pour que l'extérieur soit plus haut, de sorte que la hauteur contienne en elle toute la largeur même et sa moitié. Quand vous aurez développé la hauteur, avant de limiter la largeur, tracez-y des tours, savoir en haut une octogone avec un égal nombre de fenêtres, au-dessous quatre carrées, à chacune desquelles seront adaptées trois colonnettes, et entre elles deux fenêtres allongées; au milieu de celles-ci sur la colonne cen-

mediam columnam fiat fenestella rotunda ; sub quibus in tertio loco formentur aliæ turres octo ; quatuor videlicet rotundæ contra superiores quadras , in quibus fiant flosculi aut aviculæ vel bestiolæ , seu fenestellæ , et inter eas quatuor quadræ , quæ et latiores sint , in quibus fiant dimidiæ imagines angelorum , quasi in eis cum alis suis sedentium. Sub quibus in ipsa rotunditate vasis fiant quatuor arcus in supremo modice producti , in quibus fiant quatuor evangelistæ sive in specie angelorum , seu in figura animalium ; inter quos arcus super ipsam oram rotunditatis ponantur quatuor capita leonum sive hominum fusilia , per quæ catenæ transeant. His ita pertractis cum ferris ductoriis et malleis , interius et exterius percutiantur , donec omnino formentur , sicque limentur et radantur , ferrisque fossoriis fodiantur. Hæc est superior pars thuribuli. Deinde percutiatur inferior cum suo pede , in quo fiant quatuor arcus , qui respondeant superioribus , in quibus sedeant quatuor flumina Paradysi humana specie cum suis amphoris , quibus effundatur quasi species fluentis aquæ. In

trale sera une petite fenêtre ronde. Au-dessous en troisième lieu on fera huit autres tours , c'est-à-dire quatre rondes répondant aux carrées supérieures ; on y représentera des fleurs , des oiseaux , des animaux ou de petites fenêtres ; entre elles quatre carrées en outre plus larges , ornées de bas-reliefs d'anges paraissant s'y reposer avec leurs ailes. Au-dessous , au point où le vase s'arrondit , on exécutera quatre arcs un peu allongés vers le haut ; on y placera les quatre évangélistes , soit sous la figure d'anges , soit sous le symbole d'animaux : entre ces arcs , sur le bord même de la rondeur , seront quatre

têtes fondues de lions ou d'hommes , à travers lesquelles passeront les chaînes. Ces choses disposées au moyen des outils et des marteaux , en dedans et en dehors on les battra jusqu'à ce qu'elles soient entièrement formées ; on les limera , on les raclera , on les fouillera avec les fers à creuser. C'est la partie supérieure de l'encensoir. On battra la partie inférieure et son pied ; on y fera quatre arcs qui répondent à ceux du haut , et dans lesquels seront assis les quatre fleuves du Paradis sous la forme humaine , avec leurs urnes , d'où semblera se répandre une eau ruisselante. Dans les angles où s'unissent les cercles ,

angulis vero, quibus conjunguntur circuli, figantur capita leonum sive facies hominum de quibus supra diximus, ita ut in inferiori parte adhæreant facies in quibus firmentur catenæ, et in superiori capilli vel comæ, per quas transeant ipsæ catenæ. Quod si pes cum ipsa inferiori parte nequeat percuti, fiat singulariter sive ductili sive fusili opere, et imponatur cum solidatura argento et cupro mixta, de qua supra diximus. Lilium vero cui anulus imponendus est, et cui catenæ superius infigendæ sunt, fiat similiter ductili sive fusili opere, in quo formentur flores aut aviculæ sive bestiolæ secundum qualitatem inferioris operis. Hoc thuribulum si fuerit argenteum aut cupreum, poterit deaurari ordine quo supra. Quod si quis voluerit laborem apponere, ut thuribulum pretiosioris operis componat, similitudinem civitatis, quam vidit propheta in monte, hoc modo poterit exprimere.

seront attachées les têtes de lions ou les figures d'hommes dont nous venons de parler, de façon qu'à la partie inférieure adhèrent les figures dans lesquelles seront fixées les chaînes et à la partie supérieure les crinières ou les chevelures par où passeront ces chaînes. Si le pied ne peut être battu avec la partie inférieure, on le fera à part, soit au marteau soit au moule; on le posera avec la soudure mêlée d'argent et de cuivre, que nous avons indiquée. Le lis au-

quel on doit adapter l'anneau et attacher les chaînes au-dessus, se fera semblablement au marteau ou au moule; on l'ornera de fleurs, de petits oiseaux, d'animaux, suivant le genre de ce qui est au-dessous. Cet encensoir, s'il est d'argent ou de cuivre, pourra être doré d'après le procédé ci-dessus. Si quelqu'un veut par plus de soin composer un encensoir d'un travail plus précieux, il pourra de la manière suivante exprimer l'image de la cité que vit le prophète sur la montagne.

Annexe 11 – « De l'encensoir battu » dans *Schedula diverarum artium*, Livre III, chapitre LIX, Théophile

Source : L'Escalopier 1843, p. 204-206

CAPUT LX.

DE THURIBULO FUSILI.

Tolle argillam fimo mixtam et bene maceratam, et fac siccari ad solem, siccataque comminue et diligenter cribra. Deinde cribratam aqua commisce et fortiter macera, et exinde compone tibi duas massas ad magnitudinem quam vis thuribulum habere, unam inferiorem, alteram superiorem, quæ altior erit; quæ massæ vocantur nuclei. Quos statim perforabis ligno in longitudine in quatuor costis æqualiter inciso, sicque siccabis ad solem. Post hæc transduces eis ferrum, quod dicitur tornatile, longum et mediocriter gracile, quod sit in una summitate grossius et in tres costas percussum æqualiter, ac magis magisque gracile deductim usque in finem, in cujus grossiori parte imponetur aliud ferrum breve et curvum, sive lignum, cum quo possit circumverti. Deinde habebis duas columnellas ligneas super scamnum fixas et ab invicem sejunctas secundum longitudinem ferri, quæ

CHAPITRE LX.

DE L'ENCENSOIR COULÉ.

Prenez de l'argile mêlée de fumier et bien pétrie, faites sécher au soleil, triturez ensuite, tamisez soigneusement; délayez dans de l'eau, pétrissez fortement; de cela faites-vous deux blocs de la grandeur que vous voulez donner à l'encensoir, l'un pour le dessous, l'autre pour le dessus, qui sera plus élevé: ces blocs s'appellent noyaux. Vous les percerez aussitôt avec un bois dans la longueur égale-

ment taillé sur les quatre côtés, et vous ferez sécher au soleil. Après cela vous y passerez à travers un fer appelé fer à tourner, long, médiocrement effilé, à une extrémité plus gros, battu uniformément à trois côtes, et s'effilant de plus en plus jusqu'à la fin; à sa partie plus grosse sera adapté un autre fer court et recourbé, ou un bois au moyen duquel on puisse le tourner. Vous aurez deux colonnettes de bois fixées sur un escabeau, éloignées l'une de l'autre suivant la longueur du fer; elles auront cha-

singulae habeant in anteriori parte singulos clavos similiter ligneos, ad mensuram palmi longos, et ad similitudinem gradus incisos; super quos ponetur lignum aliud rotundum, ita ut possit propius et longius removeri, super quod requiescat manus tornantis. His ita compositis inter duas ipsas columnas pone ferrum tornatile, quod nucleos continet, et coram te ad laevam manum sedente adjuvatore, qui circumvertat illud, tornabis ferris acutis et latioribus ex omni parte usque ad aequalitatem, sicque formabis nucleos illos ut sibi jungantur aequali latitudine et spissitudine in medio. Intercides vero inferiorem partem a medietate inferius, ita, ut latitudo superior duabus mensuris inferiorem superet, in qua formabis et pedem. Eadem quoque mensura intercides superiorem partem, cujus tamen altitudo tanta erit, ut ter intercidadatur ad similitudinem lignei campanarii, ita ut quaelibet incisura sursum magis magisque gracilis sit. His ita tornatis eice ferrum, et cum cultello incide in latiori limbo superioris nuclei quatuor angulos usque ad incisuram, quae ei proxima est,

Les rondes soient formées sur les latitudes égales à la partie antérieure, une cheville semblablement de bois, longue d'un palme, taillée en forme de degré; dessus sera placé un autre bois rond, de manière à pouvoir être rapproché ou éloigné, sur lequel repose la main du tourneur. Les choses préparées, entre les deux colonnes mettez le fer à tourner qui retient les noyaux; ayant devant vous du côté gauche un aide assis qui le tourne, vous travaillerez avec des fers tranchants et larges de toute part jusqu'à ce que vous ayez égalisé; vous façonnerez vos noyaux de sorte qu'ils

s'unissent à une largeur et une épaisseur égales au milieu. Vous taillerez la partie inférieure, depuis le milieu en bas, de façon que la largeur supérieure dépasse de deux mesures celle de dessous où vous ferez aussi le pied. Aux mêmes proportions vous taillerez la partie du haut, dont néanmoins la hauteur sera telle que, taillée en trois en forme d'un clocher de bois, chaque coupe en montant devienne de plus en plus pointue. Ces choses tournées, ôtez le fer, avec un couteau taillez sur le bord plus large du noyau supérieur quatre angles jusqu'à sa coupe

ita ut in crucis modum formetur, et unumquodque cornu æquales habeat latitudines in tribus parietibus, sed altitudo contineat mensuram et dimidiam latitudinis : in qua etiam pinnacula ad similitudinem tectorum formabis ; facies quoque in proxima turri octo costas, quatuor latiores, et quatuor strictiores, quas etiam rotundas facies, ita ut anguli latiorum promineant, et strictiorum cavi sint, ut sic rotunditas appareat ; in quibus ad mensuram suam tecta convenientia formabis. Turrim vero penultimam eodem modo formabis, sic tamen ut rotundæ costæ super inferioris latas formentur, et inferioris rotundæ sub superiorum latis aptentur. Superior vero turris octo costis æqualiter latis et absque tectis formetur. Hæc erit superior pars thuribuli.

Inferioris partis autem latior limbus, incisus angulis similiter in crucis modum formabis, ut superiori coaptetur, et inferior limbus in rotundum finiatur. His taliter aptatis tolle duo ligna ad longitudinem pedis et grossitudinem unius digiti, et attenuabis ea ad

la plus voisine, en forme de croix ; que chacun des bouts ait des largeurs égales sur les trois parois, mais que la hauteur contienne une mesure et demie de la largeur : vous y formerez des faites à l'imitation de toits ; vous ferez dans la tour la plus proche huit pans, quatre plus larges, quatre plus étroits, qui seront arrondis de façon que les angles des plus larges soient en saillie, ceux des plus étroits rentrants, pour qu'ainsi la rondeur soit apparente ; vous les surmonterez de toits en rapport avec leurs dimensions. Vous ferez de même l'avant-dernière tour, de sorte cependant que les cô-

tes rondes soient formées sur les larges de celle qui est au-dessous, et que les rondes de l'inférieure s'ajustent sous les larges des supérieures. La tour du dessus sera faite à huit côtes également larges et sans toits. Ce sera la partie supérieure de l'encensoir.

Dans la partie inférieure, le bord plus large sera formé à angles taillés semblablement en espèce de croix, pour s'adapter à ce qui est au-dessus, et pour que le bord inférieur se termine en rond. Ces choses arrangées, prenez deux bois de la longueur d'un pied et de la grosseur d'un doigt, amincissez-les à l'épaisseur dont vous vou-

spissitudinem, qua ceram¹ habere volueris, aliudque lignum tantæ longitudinis rotundum et grossum ut hasta lanceæ; et habebis ascellam latam longitudine pedis, et duabus ulnis longam et valde æqualem, super quam configes prædicta duo ligna, ita ut a se spatio dimidii pedis disjuncta lignum contra lignum æqualiter aptetur. Deinde tolle ceram puram quam igni appositam fortiter macerabis, sicque consideranter² duo ligna super ascellam collocabis, prius aqua subposita ne adhæreant, et illud rotundum lignum madefactum utrisque manibus fortiter superducens secundum spissitudinem lignorum attenuabis. Et cum multas partes æquales ceræ paraveris, sedens juxta ignem incide eas particulatim secundum spatia, quæ in argilla thuribuli incideras, et unicuique spatio suam particulam modice calefactam aptabis, atque cum ferro ad hoc opus apto et calefacto circumsolidabis. Cumque hoc modo totum nucleum exterius cooperueris, accipe ferrum tenue ex utraque parte acutum in modum gracilis sagittæ, cum

¹ Ed. *caram*, et infra aliquoties, sed inconstanter. — ² Legendum fortasse *concidens* (vel simile vocabulum) *inter*.

drez avoir un morceau de cire, et un autre bois d'autant de longueur, rond et gros comme la tige d'une lance; vous aurez en outre un petit ais large de la longueur d'un pied, long de deux aunes, bien uni, vous y attacherez vos deux bois, de sorte que, séparés l'un de l'autre de l'espace d'un demi-pied, ils s'adaptent également bois contre bois. Prenez de la cire pure, l'ayant approchée du feu, vous pétrirez fortement, vous poserez ainsi attentivement les deux bois sur la planchette, ayant auparavant mis de l'eau dessous de peur d'adhérence; pro-

menant fortement des deux mains le bois rond humecté vous amincirez selon l'épaisseur des bois. Lorsque vous aurez préparé beaucoup de morceaux égaux de cire, assis près du feu, coupez-les en pièces suivant les espaces que vous aviez taillés dans l'argile de l'encensoir; à chaque espace vous adapterez sa pièce modérément chauffée; à l'aide d'un fer propre à ce travail et chaud, vous souderez à l'entour. Quand ainsi vous aurez couvert extérieurement tout le noyau, prenez un fer mince, aigu des deux côtés en manière de flèche fine, avec une petite

parvula cauda ligneo manubrio infixâ, et cum illo ex omni parte circumcides, et cum buxeo ligno eodem modo formato planabis, et ut in nullo loco cera spissior sit sive tenuior quam in alio, procurabis. Deinde pertrahe in singulis frontibus singulos arcus, et in obliquis parietibus similiter, et sub singulis arcibus ex utraque singulas valvas, ita ut unaquæque valva quartam partem spatii contineat, et duæ partes in medio remaneant; in quibus spatiis pertrahes sub unoquoque arcu singulas imagines apostolorum, quæ singulæ teneant singulos breves in manibus, effigie qua volueris, quorum nomina scribes in limbo circa arcus. In spatiis vero triangulis, qui tectorum pinnas sustinent, formabis similitudines duodecim lapidum, disponens unicuique apostolo convenientem lapidem, secundum significationem nominis sui, quorum nomina scribes in inferiori limbo ejusdem spatii, et in singulis angulis juxta lapides facies singulas fenestellas. Hæc erit similitudo de qua propheta dicit : Ab Oriente portæ tres, et ab Occidente portæ tres, et ab Meridiano portæ tres, et a Septen-

queue emmanchée d'un bois, vous vous en servirez pour tailler autour de tous côtés; au moyen d'un morceau de buis façonné de même, vous aplanirez; vous aurez soin qu'en aucune place la cire ne soit plus épaisse ou plus mince qu'en une autre. Tracez sur chaque face un arc, et semblablement sur les parois latérales; sous chacun des arcs de chaque côté une porte, de façon que chaque porte embrasse le quart de l'espace, et que deux quarts restent au milieu. Dans ces espaces vous tracerez sous chacun des arcs une image d'apôtre qui tiendra dans

la main une tablette, de la figure que vous voudrez, vous écrirez son nom dans la bordure autour des arcs. Dans les espaces triangulaires qui soutiennent les faites des toits, vous représenterez douze pierres, distribuant à chaque apôtre une pierre convenable, selon la signification de son nom; vous écrirez leurs noms dans la bordure inférieure du même espace; dans chaque angle près des pierres vous ferez autant de petites fenêtres. Ce sera là le symbole dont le prophète dit : A l'Orient trois portes, trois à l'Occident, trois au

trione portæ tres. In quatuor autem angulis, qui sunt inter divisiones portarum, formabis in cera singulas turriculas rotundas, per quas catenæ transibunt. His ita dispositis facies in proxima superiori turri singulas imagines angelorum integras in quadrangulis spatiis, cum scutis et lanceis suis, quasi ad custodiam murorum stantes, et in rotundis turriculis formabis columnellas cum capitellis suis et basibus. Eodem modo facies in penultima turri, quæ brevior est, dimidias imagines angelorum et pari modo columnellas. In superiori vero turri, quæ gracilior erit, facies fenestras longas et rotundas, et in summitate turris propugnacula in circuitu, in quorum medio formabis agnum, et in capite ejus coronam et crucem, et circa dorsum ejus brevem arcum, in cujus summitate sit anulus, cui imponatur media catena. Hæc est superior pars thuribuli cum opere suo.

Inferiori vero parte simili modo cooperta cera, formabis in singulis spatiis singulas imagines prophetarum cum suis brevibus, et aptabis unicuique apostolo convenientem prophetam,

Midi, trois au Septentrion. Aux quatre angles qui sont entre les divisions des portes, vous modélerez en cire autant de tourelles rondes, par où les chaînes passeront. Ces choses disposées, vous ferez, sur la tour supérieure la plus voisine dans chaque espace carré, une image entière d'ange armé du bouclier et de la lance, comme veillant debout à la garde des murs; dans les tourelles rondes vous formerez des colonnettes avec leurs chapiteaux et leurs bases. De même vous placerez dans l'avant-dernière tour, qui est moins élevée, des reliefs d'anges, et de pareilles colonnettes. Dans la tour supérieure,

plus délicate, vous ouvrirez des fenêtres longues et arrondies; vous entourerez le sommet de la tour de fortresses, au milieu de celles-ci vous ferez un agneau, sur sa tête une couronne et une croix, autour de son dos un petit arc, au-dessus duquel sera un anneau pour y attacher la chaîne du milieu. Telle est la partie supérieure de l'encensoir avec son travail.

La partie inférieure semblablement couverte de cire, vous modélerez dans chaque espace une image de prophète avec sa tablette; vous assortirez à chaque apôtre un prophète qui s'y rapporte, pour que leurs témoignages qui

ut testimonia eorum, quæ brevibus sunt inscribenda, sibi concordent. Circa prophetas vero non facies portas, sed tantum spatia eorum sint quadrangula, et in limbos super capita scribantur eorum nomina. Facies quoque in angulis quatuor turre in quibus catenæ firmentur ut superioribus coaptentur. In inferiori vero rotundo spatio facies circulos quot potueris, vel volueris, in quibus formabis singulas imagines virtutum, dimidias specie feminea, quorum nomina scribes in circulis. Ad postremum autem in fundo formabis pedem et tornabis, et omnia spatia circa imagines superius et inferius erant¹ transforata. Deinde unicuique parti suis infusoriis atque spiraculis impositis, circumlinies diligenter argillam tenuem et siccabis ad solem, rursusque et tertio facies similiter; quæ partes jam vocantur formæ. Quas omnino siccatas pones ad ignem, et cum calefactæ fuerint, ceram liquescentem funde in aquam, rursusque pone ad ignem, sicque facies donec ceram omnino

¹ Erunt?

doivent s'inscrire sur les tablettes s'accordent entre eux. Autour des prophètes il n'y aura point de portes; mais seulement que leurs espaces soient quadrangulaires, et que leurs noms soient écrits dans les bordures sur leurs têtes. Vous ferez aux angles quatre tours dans lesquelles seront fixées les chaînes pour s'assujettir à celles du dessus. Dans l'espace circulaire inférieur vous pratiquerez des cercles en aussi grand nombre que vous pourrez ou voudrez, vous y modélerez autant d'images de vertus, en demi-figures de femmes, dont vous écrirez

les noms dans les cercles. En dernier lieu sur le fond vous formerez et tournerez le pied; tous les espaces autour des images au-dessus et au-dessous se trouvent transpercés. Ajoutant à chaque partie ses entonnoirs et ses soupieraux, vous enduirez soigneusement autour d'argile légère, vous sécherez au soleil; vous ferez ainsi une seconde et une troisième fois: ces parties s'appellent alors formes. Quand elles seront entièrement séchées, mettez au feu, versez dans de l'eau la cire liquéfiée par la chaleur, replacez au feu; vous continuerez jusqu'à ce que vous

eicias. Post hæc in loco apto et æquali pones carbones grossos et frigidos, super quos stabilibus formas foraminibus inferius conversis, et circumpones eis lapides duros, qui resilire non possunt ad calorem ignis, et ordinabis eos lapidem super lapidem in similitudinem muri absque temperamento siccos, ita ut inter lapides multa foramina et parvula remaneant. Quibus ita compositis, altius quam formæ sint spatium dimidii pedis, circumfunde carbones ardentes, ac deinde frigidos usque ad summum, et cave ut tanti spatii sit inter formas et lapides, ut carbones capere possit. Cumque carbones omnes incanduerint, interdum cum gracili ligno movendi sunt circumquaque per foramina inter lapides ut se conjungant, et calor ex omni parte æqualis sit. Et cum in tantum descenderint ut formas videre possis, iterum imple frigidis carbonibus usque ad summum, sicque tertio facies. Et cum videris formas exterius candescere, pone vas in ignem cum auricalco quod fundere volueris, et primum modice, deinde ma-

avez retiré toute la cire. Après cela, dans un lieu convenable et uni vous mettrez des charbons gros et froids, vous établirez sur eux les formes les ouvertures tournées en bas, vous les environnerez de pierres dures qui ne peuvent éclater à l'intensité du feu, vous les rangerez pierre sur pierre comme un mur, sans mortier, sèches, de sorte qu'entre les pierres il reste un grand nombre de petits trous. Cela disposé, plus haut que les formes d'un espace d'un demi-pied, répandez autour des charbons ardents, puis d'autres froids jusqu'au sommet; veillez à ce qu'il y ait assez

d'espace entre les formes et les pierres, pour pouvoir contenir les charbons. Lorsqu'ils seront tous enflammés, de temps en temps il faut avec un petit bois les remuer de tous côtés par les jours entre les pierres, afin qu'ils se serrent et que la chaleur soit égale partout. Quand ils seront descendus au point que vous puissiez voir les formes, derechef remplissez de charbons froids jusqu'au haut, et vous ferez ainsi une troisième fois. Lorsque vous aurez vu les formes blanchir à l'extérieur, placez au feu le vase avec l'auricalque que vous voudrez fondre, et vous soufflerez douce-

gis magisque sufflabis, donec omnino liquefiat. Quo facto cum curvo ferro et ligno infixo diligenter commove, et vas in latius aliud converte, rursusque auricalco imple et liquefac, sicque facies donec vas plenum fiat. Quo facto cum curvo ferro de novo commovebis, et a carbonibus purgabis, et sufflatore fortiter flante cooperies magnis carbonibus. Deinde amotis lapidibus formas eicies ab igne, et argillam abundanter aqua perfusam atque in modum fecis attenuatam¹ cum panno diligenter circumlinies, sicque juxta fornacem, in quam fundis, fossa facta formas impone et terram circumquoque exaggera, et ligno inferius æquali crebrius inpingendo diligenter comprime. Statimque panniculum multipliciter complicatum et fisso ligno impositum præ manibus habeas, ejectoque vasculo ab igne cum forcipe curvato rostro, et panniculo apposito, qui sordes et favillas defendat, diligenter infunde. Hoc modo formis utrisque fuis sine sic stare, donec infusorium superius nigrescat; deinde

¹ Ed., *attenuatum*.

ment d'abord, puis de plus fort en plus fort, jusqu'à parfaite liquéfaction. Alors, à l'aide d'un fer courbé et fixé dans un bois agitez soigneusement, tournez le vase d'un autre côté, remplissez encore d'auricalque, liquéfiez; vous continuerez jusqu'à ce que le vase devienne plein. Avec le fer courbé vous remuerez de nouveau, vous enlèverez les ordures de charbons, et faisant souffler fort vous couvrirez de gros charbons. Vous écarterez les pierres, vous ôterez les formes du feu; avec un linge vous enduirez soigneusement autour d'argile abondamment détrempée d'eau, délayée à la con-

sistance de lie; ayant creusé une fosse auprès du fourneau dans lequel vous fondez, placez-y les formes, amassez de la terre tout autour; et foulant souvent avec un bois aplati à sa partie inférieure, comprimez attentivement. Aussitôt ayez en main un petit linge plié en plusieurs doubles, engagé dans un bois fendu, enlevez le vase du feu avec des tenailles à bec recourbé, appliquez le petit linge pour qu'il écarte les scories et les cendres, et coulez avec précaution. Les deux formes fondues, laissez-les reposer dans cet état jusqu'à ce que l'entonnoir de dessus noircisse; dégagez la terre, re-

remota terra et a fossis extractas repone in tuto loco, donec omnino frigeant, cavens summopere ne calidis formis aquam superjacias, quia interiores nuclei, si humorem persenserint, statim inflantur et omne opus dirumpetur. Cumque per se refrigeratis argillam removeris, diligenter circumspice, et si quid per negligentiam vel casu defuerit, locum illum circumlimando attenuabis, et apposita cera, nec non argilla superaddita, cum sicca fuerit, calefacies, sicque superfundes, donec rivo in partem decurrente, quod superfundis adhæreat. Quod cum respexeris, si minus fuerit firmum, cum combustione vinitreæ petræ, et limatura ex mixtura argenti et cupri, sicut præscripsimus, solidabis. Post hæc diversis limis quadrangulis, triangulis, atque rotundis campos omnes primo translimabis, deinde ferris fossoriis fodies, et rasoriis rades; ad ultimum sabulo cum lignis in summitate modice conquassatis undique purgatum opus deaurabis.

tirez-les des fosses, déposez-les en lieu sûr, jusqu'à ce qu'elles soient tout à fait froides, prenant bien garde de jeter de l'eau sur les formes chaudes, parce que les noyaux qui sont dedans, s'ils sentent l'humidité à travers, se gonflent sur-le-champ, et tout le travail saute. Après qu'ils se seront refroidis d'eux-mêmes, que vous aurez ôté l'argile, examinez attentivement tout autour; si par négligence ou par hasard il y a quelque chose de manqué, vous en amincirez la place en limant, vous appliquerez de la cire, vous ajouterez de l'argile par-dessus; quand elle sera sèche, vous chaufferez, vous coulerez alors par-dessus, jus-

qu'à ce que le ruisseau de métal se répandant sur la partie, ce que vous y versez adhère. Ce qu'ayant vu, s'il n'est pas assez solide, avec le produit de pierre de vin brûlée et de la limaille d'argent et de cuivre mêlés, comme nous l'avons prescrit, vous souderez. Au moyen de différentes limes carrées, triangulaires, rondes, vous limerez d'abord en travers tous les champs, ensuite vous fouillerez avec les fers à creuser, vous raclerez avec les raclours; enfin, nettoyant de toute part votre ouvrage au sable à l'aide de bois un peu concassés au bout, vous le dorerez.

Annexe 12 – « De l'encensoir coulé » dans *Schedula diverarum artium*, Livre III, chapitre LIX, Théophile

Source : L'Escalopier 1843, p. 207-216

Partie II – Les typologies et les arborescences

Typologie des encensoirs – Corpus A et B¹

Avertissements

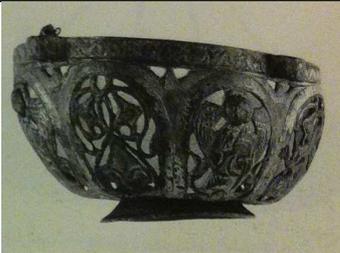
Ce document doit accompagner la lecture des chapitres 5 et 6. Cette typologie expose les principaux types, catégories, groupes, sous-groupes et variantes d'encensoirs recensés au cours de cette étude. Afin que le lecteur ait une vision d'ensemble de la classification des encensoirs, les corpus A et B sont rassemblés au sein d'un premier document. Chaque objet reproduit est accompagné du numéro qui lui est attribué dans le catalogue dans cette étude, du corpus auquel il appartient sous la forme abrégée de « cor. A » ou « cor. B », du nom de l'institution ou du lieu où il est conservé ainsi que de son numéro d'inventaire institutionnelle.

Une seconde typologie ne concerne que le corpus auvergnat (corpus B).

Les numérotations qui nomment les typologies reprise de la synthèse et utilisées pour créer la typologie

5.1.2.1. Catégorie - Encensoirs non architecturés

5.1.2.1.1. Type - Encensoirs sans couvercle



Il_75_par_mus_7, cor. A
Musée de Cluny, Paris, inv.
Cl. 14026



Il_75_par_mus_8, cor. A
Musée de Cluny, Paris, inv. Cl.
14576

¹ Sauf mention contraire, les photographies sont celles de l'autrice.

5.1.2.1.2. Type - Encensoirs avec couvercle

5.1.2.1.2.1. Groupe – ovoïde



Ha_59_lil_col_4,
cor. A
Collection
particulière, Lille



Pa_44_nan_mus_1,
cor. A
Musée Dobrée,
Nantes, inv. 882-1-
85



Au_43_puy_mus_6, cor. B
Musée d'Art sacré, Le Puy-en-Velay

Variante avec lanternon et quadrupèdes inscrits dans des médaillons



No_76_rou_mus_2,
cor. A
Musée des Beaux-Arts,
Rouen, inv. 1775



©Prunier
No_27_lou_ven_2,
cor. A
Vente Prunier 11
octobre 2020

5.1.2.1.2.2. Groupe – En forme d'ellipsoïde



Il_75_par_mus_12, cor. A
Musée de Cluny, Paris,
inv. Cl. 22426



© PBA Lille
Ha_59_lil_mus_1, cor. A
Palais des Baux-Arts,
Lille – inv. A 82



Il_75_par_mus_13, cor. A
Musée de Cluny, Paris,
inv. Cl. 22427

Variante avec ressauts triangulaires



Il_par_75_mus_6, cor. A
Musée de Cluny, Paris,
inv. Cl. 11620



Gr_10_troy_egl_1, cor. A
Cathédrale de Troyes,
Aube



Il_75_par_mus_9, cor. A
Musée de Cluny, Paris,
inv. Cl. 15469



Au_69_lyo_mus_1,
cor. A
Musée des Beaux-Arts,
Lyon, inv. E 500-101

5.1.2.1.2.3. Groupe – piriforme



© Musée Dobrée
Pa_44_nan_mus_2, cor. A
Musée Dobrée, Nantes, inv.
969.7.70

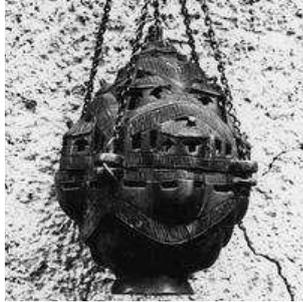
Inclassable



Il_75_par_mus_3, cor. A
Musée de Cluny, Paris, inv. Cl. 1695

5.1.2.2. Catégorie - Encensoirs architecturés

5.1.2.2.1. Type - Les encensoirs architecturés de type ‘ville miniature’

			
<p>© Ministère de la Culture</p>	<p>© Ministère de la Culture</p>	<p>© Ministère de la Culture</p>	
<p>Oc_81_amb_egl, cor. A Ambialet, Tarn</p>	<p>Oc_12_mon_egl, cor. A Montclar, Aveyron</p>	<p>Oc_65_anc_egl, cor. A Ancizan, Hautes-Pyrénées</p>	<p>Ha_59_lil_col_3, cor. A Lille, Nord</p>



Au_43_puy_mus_3, cor. B
Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay, inv. 891.242.1

5.1.2.2.2. Type - Les encensoirs à ornementation castrale

			
<p>Au_69_lyo_egl_1, cor. A Trésor de la cathédrale Saint-Jean, Lyon, n°30</p>	<p>Au_69_lyo_egl_2, cor. A Trésor de la cathédrale Saint-Jean, Lyon, n°40</p>	<p>Au_69_lyo_mus_2, cor. A Musée des Beaux-Arts, Lyon, inv. E 500-102</p>	<p>Il_75_par_mus_4, cor. A Musée de Cluny, Paris, inv. Cl.1930</p>
			
<p>Ce_37_ile_egl, cor. A L'Île-Bouchard, Indre-et-Loire (douteux)</p>	<p>Il_75_par_mus_10, cor. A Musée de Cluny, Paris, inv. Cl.15470</p>	<p>Il_75_par_mus_11, cor. A Musée de Cluny, Paris, inv. Cl.15471</p>	

1^{ère} variante

	
<p>No_76_rou_mus_1, cor. A Musée des Antiquités, Rouen, inv.725</p>	<p>Il_75_par_mus_2, cor. A Musée de Cluny, Paris, inv. Cl.1654</p>

2^{de} variante



Au_69_lyo_mus_3,
cor. A
Musée des Beaux-
Arts, Lyon, inv. H
331



Ha_59_dou_mus_2,
cor. A
Musée de la Chartreuse,
Douai, A 3367

5.1.2.2.3. Type - Les encensoirs pyramidaux à pans

5.1.2.2.3.1. Groupe – Encensoirs pyramidaux à pans et structure quadrangulaire



© Guillaume Convert –
décembre 2013
Au_69_lyo_col_3, cor. A
Collection particulière, Lyon



Ha_59_lil_col_9, cor. A
Collection particulière, Lille

5.1.2.2.3.2. Groupe – Encensoirs pyramidaux à pans et structure triangulaire



5.1.2.2.4. Type - Les encensoirs à structure circulaire et lanterne

<p>© RMN Il_95_eco_mus, cor. A Musée d'Ecouen, inv. E CL 1007,</p>	<p>No_59_dou_mus_1, cor A Musée de la Chartreuse, Douai, inv. A 1214</p>	<p>Au_63_neu_egl, cor. B Neuf-Eglise, Puy- de-Dôme</p>	<p>Au_63_ver_egl, cor. B Vernines, Puy-de- Dôme</p>

5.1.2.2.5. Type - Les encensoirs à structure hexagonale

5.1.2.2.5.1. Groupe - Les encensoirs hexagonaux à murs pignons avec versants débordants et flèche

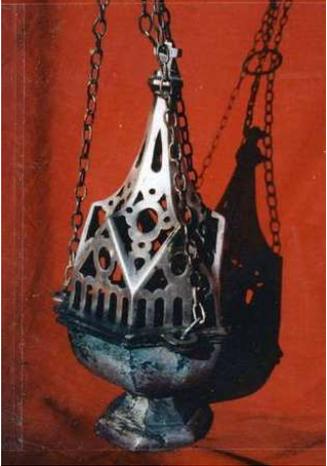
 <p>© Musée du Louvre</p>	 <p>© CAO A Bourgogne</p>	 <p>© Ministère de la Culture CAOA Pas-de-Calais</p>
<p>Il_75_par_mus_14, cor. A Musée du Louvre, Paris, OA 9442</p>	<p>Bo_21_bea_egl, cor. A Hôtel-Dieu, Beaune, Côte d'Or</p>	<p>Ha_62_fau_egl, cor. A Fauquembergues, Pas-de- Calais</p>
	 <p>© J-E Prunier</p>	
<p>Ha_59_lil_col_2, cor. A Collection particulière, Lille</p>	<p>No_27_lou_ven_1, cor. A Vente aux enchères du 11 octobre 2020, Louviers, Eure</p>	

5.1.2.2.5.2. Groupe - Les encensoirs hexagonaux à murs pignons et flèche

1^{re} variante

	
© Ministère de la Culture Gr_10_tro_egl_2, cor. A Cathédrale Saint-Pierre, Troyes, Aube	© MUDO Ha_60_beau_mus_1, cor. A Musée départemental de l'Oise, Beauvais

2^{de} variante

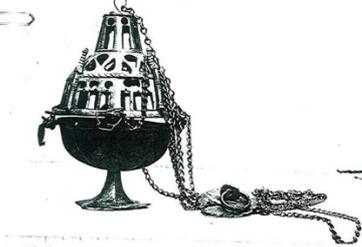

©CAOA Sarthe Pa_72_pre_egl, cor. A Préval, Sarthe

5.1.2.2.5.3. Groupe - Les encensoirs hexagonaux à murs pignons à rampants et clocher hexagonal

	
<p>Ha_59_lil_col_7, cor. A Collection particulière, Lille</p>	<p>Au_63_pro_egl_1, cor. B Prondines, Haute-Loire</p>

5.1.2.2.5.4. Groupe – les encensoirs hexagonaux avec couvercle à trois registres

1^{ère} variante

 <p>© Gazette Drouot</p>		 <p>© CAO A Pyrénées-Orientales</p>	
<p>Il_75_par_ven_1, cor. A Vente du 18 novembre 2012, hôtel Drouot, Paris</p>	<p>Il_75_par_ven_2, cor. A Salon des Antiquaires, Paris, octobre 2012</p>	<p>Oc_66_sah_egl, cor. A Sahorre, Pyrénées-Orientales</p>	<p>Au_43_puy_col_8, cor. B Collection particulière Velay, Haute-Loire</p>


<p>cl. Guillaume Convert – Décembre 2012</p>
<p>Au_69_lyo_col_6, cor. A Collection particulière, Lyon</p>

2^{de} variante

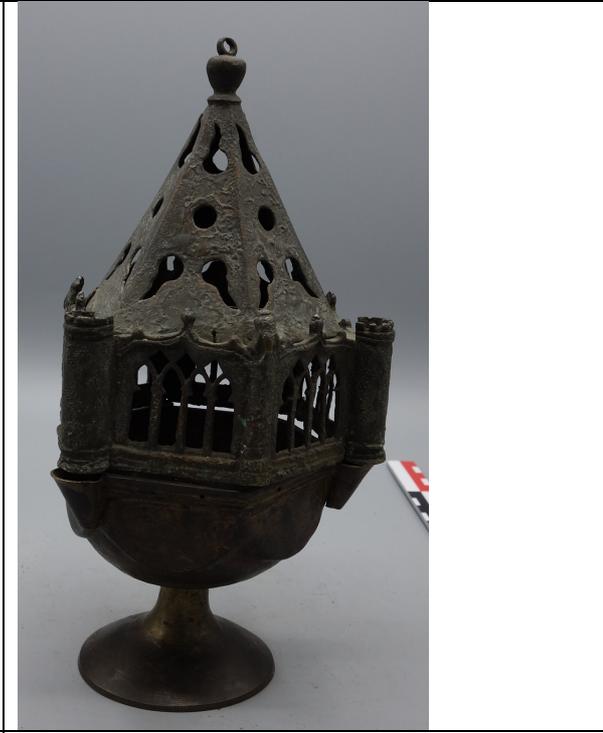
	
© CAO A Pyrénées-Orientales	© CAO A Pyrénées-Orientales
Oc_66_lat_egl, cor. A Latour de Carol, Pyrénées-Orientales	Oc_66_sou_egl, cor. A Souanyas, Pyrénées-Orientales

Unicum


cl. Guillaume Convert – Décembre 2012
Au_69_lyo_col_7, cor. A Collection particulière, Lyon

5.1.2.2.5.5. Encensoirs à niveaux hexagonaux

5.1.2.2.5.5.1. Encensoirs à niveaux hexagonaux avec couvrements à pentes raides

		
<p>© Médiathèque du patrimoine et de la photographie</p>	<p>© CAO A Ariège</p>	
<p>Bo_71_ige_egl_1, cor. A Igé, Saône-et-Loire</p>	<p>Oc_09_sai_egl_1, cor. A Saint-Gémiers-les-Bords-du- Lez, Ariège</p>	<p>Au_15_bre_mus, cor. B Albepierre-Bredons, Cantal</p>
		
<p>Au_43_cro_egl, cor. B Croisances, Haute-Loire</p>	<p>Au_63_rio_mus_5, cor. B Musée Francisque Mandet, Riom, Puy-de- Dôme</p>	

5.1.2.2.5.5.2. Encensoirs à niveaux hexagonaux avec dôme

1^{re} variante

		
<p>© Musée Frédéric Blandin</p>	<p>© CAO Lot</p>	
<p>Bo_58_nev_mus_1, cor. A Musée Frédéric Blandin, Nevers, inv. NOA 31</p>	<p>Oc_46_bla_egl, cor. A Blars, Lot</p>	<p>Au_43_puy_mus_1, cor. B Musée Crozatier, Le Puy-en- Velay, inv. 891.234.1</p>


<p>© Monuments historiques</p>
<p>Oc_46_gre_egl, cor. A Grézels, Lot</p>

2^{me} variante

<p>© Médiathèque du patrimoine et de la photographie</p>	<p>© CAO A Puy-de-Dôme</p>	<p>© CAO A Albi</p>
<p>Bo_39_sai_egl_1, cor. A Saint-Julien, Jura</p>	<p>Au_63_lud_egl, cor. B Ludesse, Puy-de-Dôme</p>	<p>Oc_81_alb_1, cor. A Albi, Tarn</p>

3^{me} variante

<p>Bo_89_aux_egl, cor. A Cathédrale Saint-Étienne, Auxerre</p>	<p>Au_43_puy_col_5, cor. B Collection particulière, Le Puy-en-Velay</p>

4^{me} variante

	
<p>Au_63_cle_mus_2, cor. B Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme</p>	<p>Au_63_rio_mus_7, cor. B Musée Francisque Mandet, Riom, Puy-de-Dôme</p>

Unicum


<p>Au_53_aur_egl, cor. B Aurières, Puy-de-Dôme</p>

5.1.2.2.6. Les encensoirs inclassables

		
<p>© Médiathèque du patrimoine</p>	<p>© PBA Lille</p>	<p>© CAO A Cantal</p>
<p>Oc_12_con_egl_3, cor. A Conques, Aveyron</p>	<p>Ha_59_lil_mus_2, cor. A Palais des Beaux-Arts, Lille, inv. A 480</p>	<p>Au_15_bre_egl, cor. B Albepierre-Bredons, Cantal</p>


<p>© Palais des Beaux-Arts de Lille Ha_59_lil_mus_7, cor. A Lille, Palais des Beaux-Arts, inv. A 469</p>

Typologie des encensoirs – Corpus B

Avertissements

Les planches qui suivent constituent une application au corpus auvergnat de la typologie des encensoirs élaborée dans le cadre de cette étude. Tous les types et groupes n'y sont donc pas représentés. Ce document permet notamment d'accompagner la lecture des chapitres 5 et 6. Les numéros relatifs à chaque type, groupe ou sous-groupe d'encensoir sont ceux correspondant à la typologie de ce travail.

Sauf mention contraire, toutes les photographies sont celles de l'auteurice. Les objets sans images ont disparu.

5.1.2.1. Catégorie - Encensoirs non architecturés

5.1.2.1.2. Type - Encensoirs avec couvercle

5.1.2.1.2.1. Groupe – ovoïde



Au_43_puy_mus_6
Musée d'art sacré, Le Puy-en-Velay,
Haute-Loire

5.1.2.2. Catégorie - Encensoirs architecturés

5.1.2.2.1. Type - Les encensoirs architecturés de type ‘ville miniature’



Au_43_puy_mus_3
Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay,
Haute-Loire, inv. 891.242.1

5.1.2.2.4. Type - Les encensoirs à structure circulaire et lanternon



Au_15_anj_col
Château d'Anjony,
Tournemire, Cantal



Au_63_cle_mus_4
Musée d'art Roger
Quilliot, Clermont-
Ferrand, Puy-de-
Dôme, inv. 61.39.1



Au_63_ver_egl
Vernines, Puy-de-
Dôme



Au_63_rio_mus_3
Musée Francisque
Mandet, Riom



Au_63_neu_egl
Neuf-Eglise, Puy-de-
Dôme

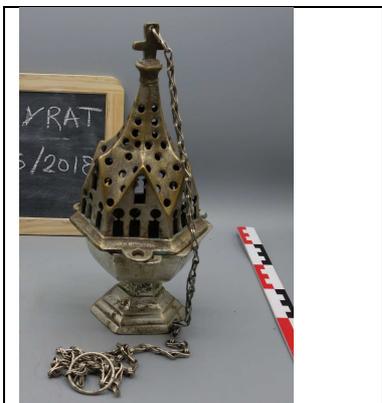
Encensoir disparu

Au_63_cou_egl
Courpière, Puy-de-
Dôme

5.1.2.2.5. Type - Les encensoirs à structure hexagonale

5.1.2.2.5.2. Groupe - Les encensoirs hexagonaux à murs pignons et flèche

1^{er} variante



Au_15_lan_egl
Landeyrat, Cantal

5.1.2.2.5.3. Groupe - Les encensoirs hexagonaux à murs pignons à rampants et clocher hexagonal



Au_63_pro_egl_1
Prondines, Puy-de-Dôme

5.1.2.2.5.4. Groupe – les encensoirs hexagonaux avec couvercle à trois registres

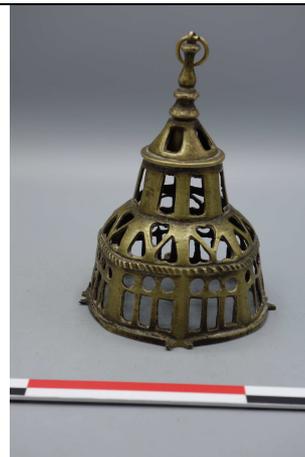
1^{ère} variante



Au_43_puy_col_8
Collection privée, Le Puy-en-Velay



Au_43_puy_col_7
Collection privée, Le Puy-en-Velay



Au_43_puy_col_6
Collection privée, Le Puy-en-Velay



Au_43_puy_col_4
Collection particulière, Le-Puy-en-Velay

5.1.2.2.5.5. Groupe - Encensoirs à niveaux hexagonaux

5.1.2.2.5.5.1. Sous-groupe - Encensoirs à niveaux hexagonaux avec couvrements à pentes raides

		
<p>Au_15_bre_mus Musée de la Haute-Auvergne, Saint-Flour, Cantal</p>	<p>Au_43_cro_egl Croisances, Haute-Loire</p>	<p>Au_63_rio_mus_5 Musée Francisque Mandet, Riom, Puy-de-Dôme, inv. C.R. 79-15-21</p>

5.1.2.2.5.5.2. Sous-groupe - Encensoirs à niveaux hexagonaux avec dôme

1^{ère} variante

			
<p>Au_43_aub_egl Aubazat, Haute-Loire</p>	<p>Au_43_chi_egl Chilhac, Haute-Loire</p>	<p>Au_43_puy_col_3 Collection privée, Le Puy-en-Velay, Haute-Loire</p>	<p>Au_43_puy_mus_1 Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay, Haute-Loire, inv. 891.234.1</p>



Au_43_puy_mus_5
Musée Crozatier, Le
Puy-en-Velay, Haute-
Loire, inv. 1987.2.387



Au_63_arl_egl
Aubazat, Puy-de-
Dôme



Au_63_mar_egl
Musée des
Pénitents Blancs,
Marsac-en-
Livradois, Puy-
de-Dôme



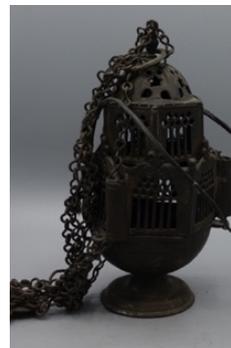
Au_63_rio_mus_2
Musée Francisque
Mandet, Riom, Puy-
de-Dôme



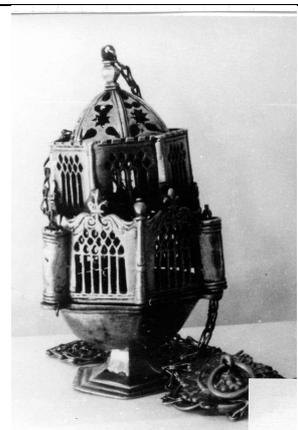
Au_63_rio_mus_4
Musée Franciques
Mandet, Riom, Puy-de-
Dôme

Encensoir disparu

Au_63_pro_egl_2



Au_63_rio_mus_
6
Musée Franciques
Mandet, Riom,
Puy-de-Dôme



© B. Craplet
Au_63_jum_egl
Jumeaux, Puy-de-
Dôme

Encensoir disparu

Au_63_vod_egl
Vodable, Puy-de-Dôme

2^{ème} variante

			
<p>Au_43_puy_col_1 Collection privée, Le Puy-en-Velay, Haute-Loire</p>	<p>Au_43_puy_col_2 Collection privée, Le Puy-en-Velay, Haute-Loire</p>	<p>Au_43_puy_mus_2 Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay, Haute-Loire, inv. 891.235.1</p>	<p>Au_43_puy_mus_4 Musée Crozatier, Le Puy-en-Velay, Haute-Loire, inv. 1987.2.386</p>
		<p>Encensoir disparu</p>	
<p>Au_63_cle_mus_1 Musée d'art Roger Quilliot, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme, inv. 61.26.1</p>	<p>© CAO Puy-de-Dôme Au_63_lud_egl Ludesse, Puy-de-Dôme</p>	<p>Au_63_laf_egl La Forie, Puy-de-Dôme</p>	

3^{ème} variante



Au_43_puy_col_5
Collection privée, Le Puy-
en-Velay, Haute-Loire

4^{ème} variante



Au_63_cle_mus_2
Musée d'art Roger
Quilliot, Clermont-
Ferrand, Puy-de-
Dôme, inv. 61.27.1



Au_63_rio_mus_7
Musée Francisque Mandet, Riom,
Puy-de-Dôme

Unicum



Au_63_aur_egl
Aurières, Puy-de-Dôme



Au_63_rio_mus_1
Musée Francisque Mandet, Riom,
Puy-de-Dôme, inv. C.R.79-15-22

5.1.2.2.6. Les encensoirs inclassables



Au_15_br_egl
Albepierre-Bredons, Cantal

Arborescences

Hiérarchisation des arborescences

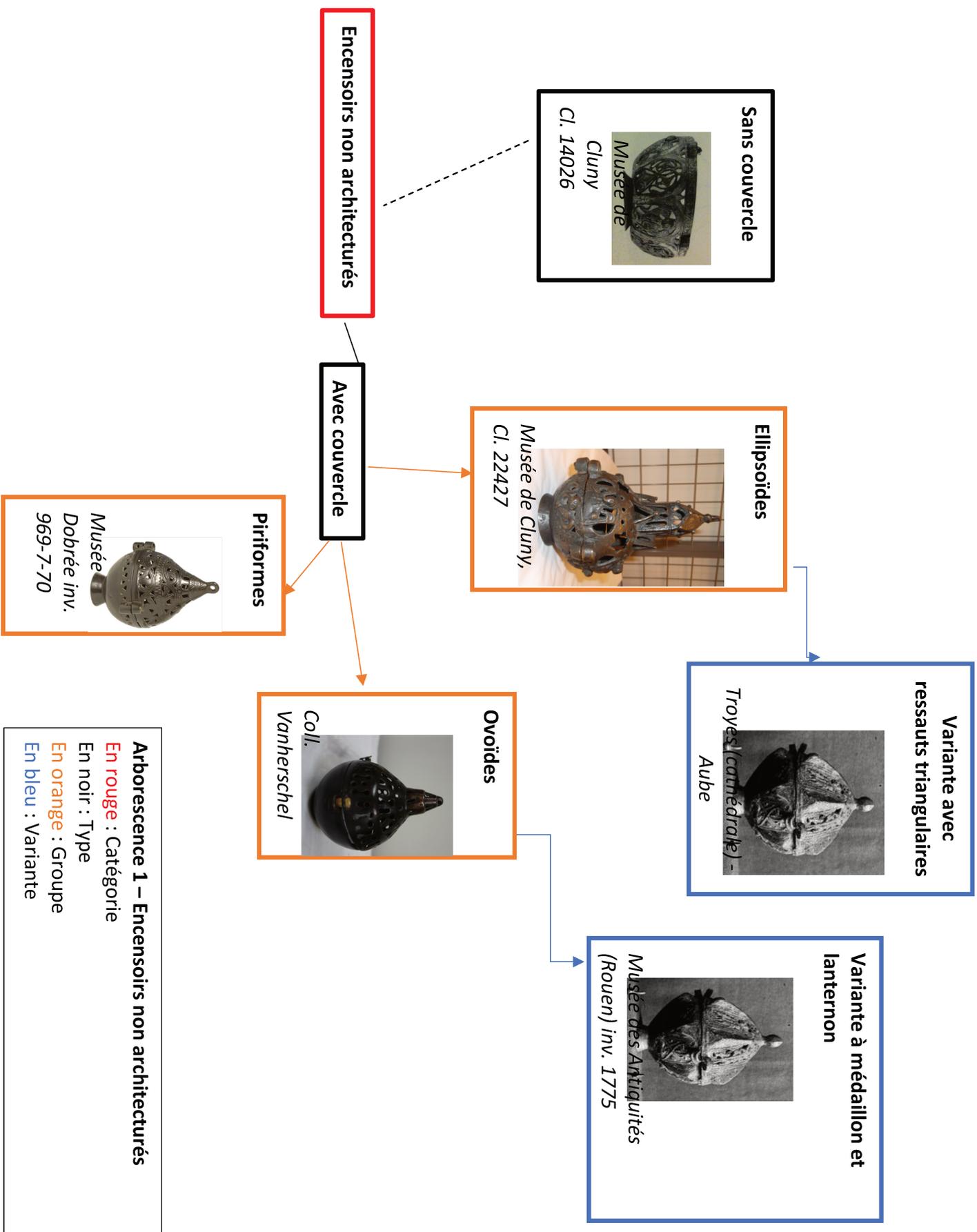
Catégorie : deux catégories d'encensoirs existent, « architecturé » et « non architecturé »

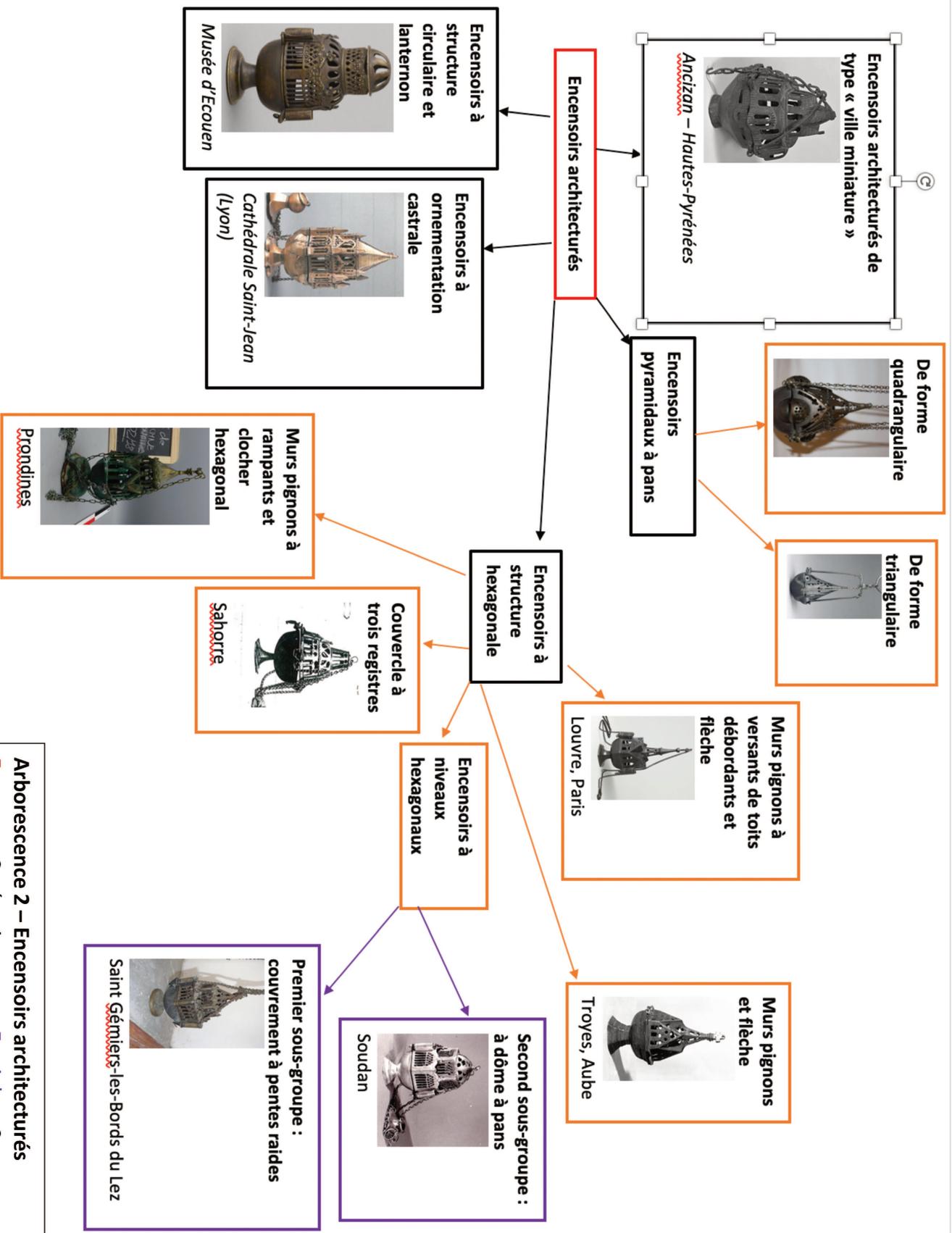
Type : le type permet de différencier les objets les uns des autres par leur forme générale (ovoïde, ellipsoïde, piriforme de section circulaire, pyramidale ou encore hexagonale)

Groupe : le groupe permet de dégager, au sein du type, des ensembles d'encensoirs dont certaines particularités structurelles s'affirment. Ainsi les encensoirs pyramidaux peuvent être quadrangulaires ou triangulaires, les encensoirs de structure hexagonale peuvent être dotés de niveaux hexagonaux ou simplement d'un couvercle à registre.

Sous-groupe : Quand deux encensoirs sont très similaires mais doivent être distingués l'un de l'autre, le sous-groupe permet de créer des sous-ensembles au sein du groupe, grâce à des particularités structurelles des encensoirs. Ainsi les encensoirs à niveaux hexagonaux peuvent être à couverture en pente raide ou couverts d'un dôme.

Variante : Les variantes permettent de montrer les différentes ornementsations existantes au sein d'un même groupe ou d'un même sous-groupe. Cette différenciation ne se fait que sur la variété des motifs présents sur un objet. Ainsi les encensoirs à niveaux hexagonaux ont 5 variantes.





Arborescence 2 – Encensoirs architecturés

En rouge : Catégorie

En noir : Type

En orange : Groupe

En violet : Sous-groupe

**Encensoirs à
ornementation
castrale**



*Cathédrale Saint-Jean
(Lyon)*

1^{ère} variante



Musée de Rouen, inv.
735

2^{ème} variante



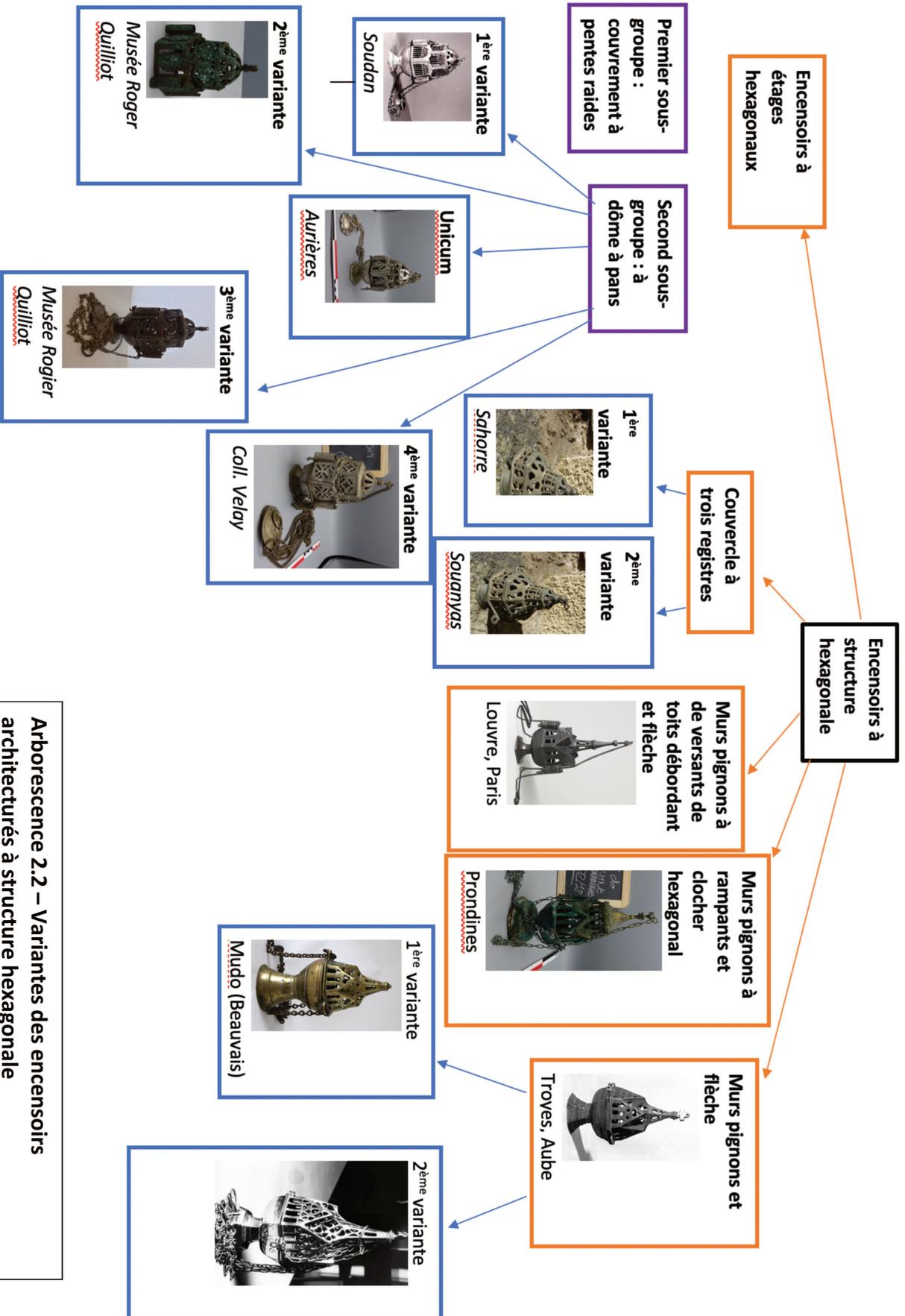
Douai

**Arborescence 2.1 – Variantes des encensoirs
architecturés ornementation castrale**

En noir : Type

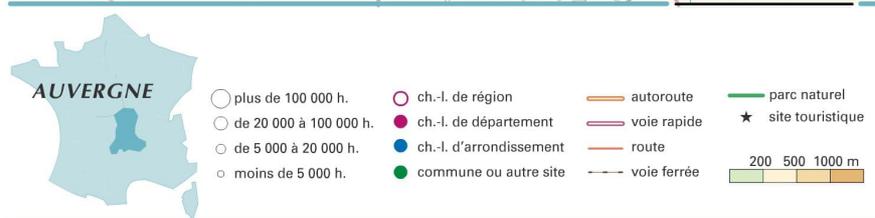
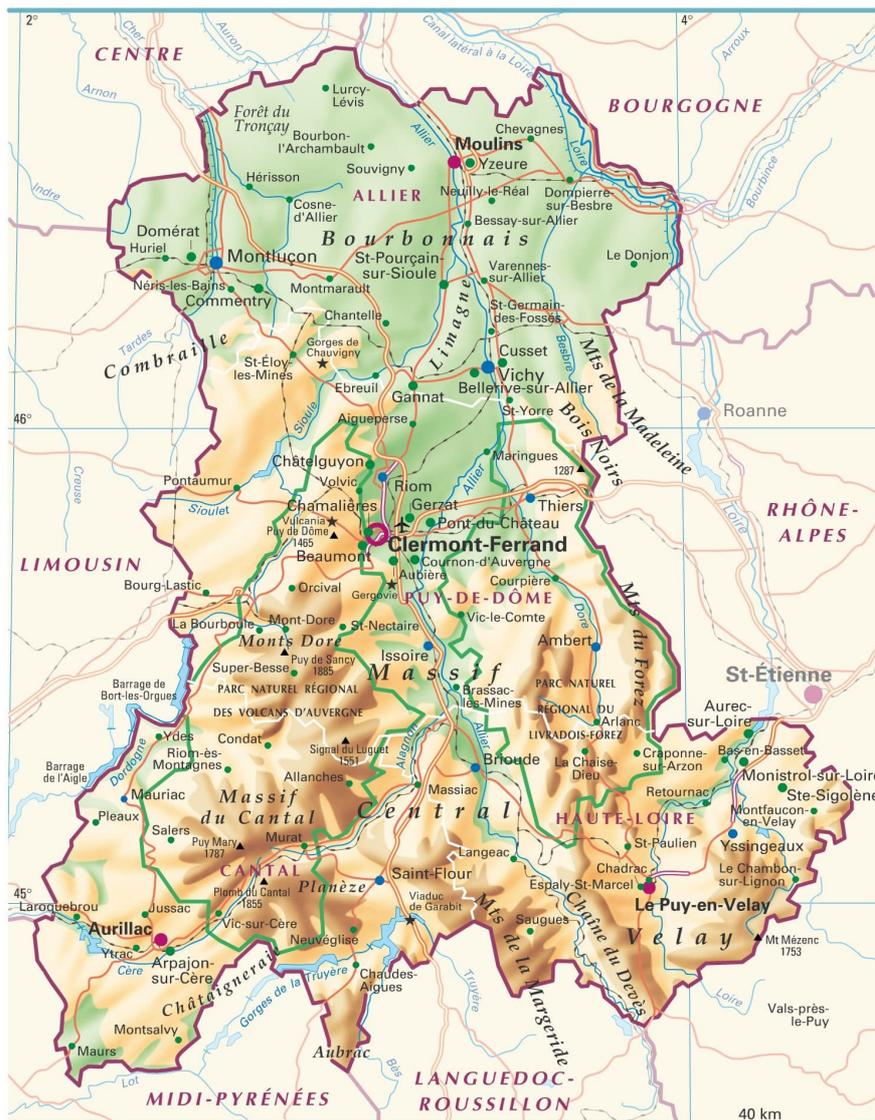
En orange : Groupe

En bleu: Variante



Arborescence 2.2 – Variantes des encensoirs architecturés à structure hexagonale
 En noir : Type
 En orange : Groupe
 En violet : Sous-groupe

Partie III – Cartes



Carte 1 – Les reliefs auvergnats

Source : « Auvergne » Larousse. En ligne

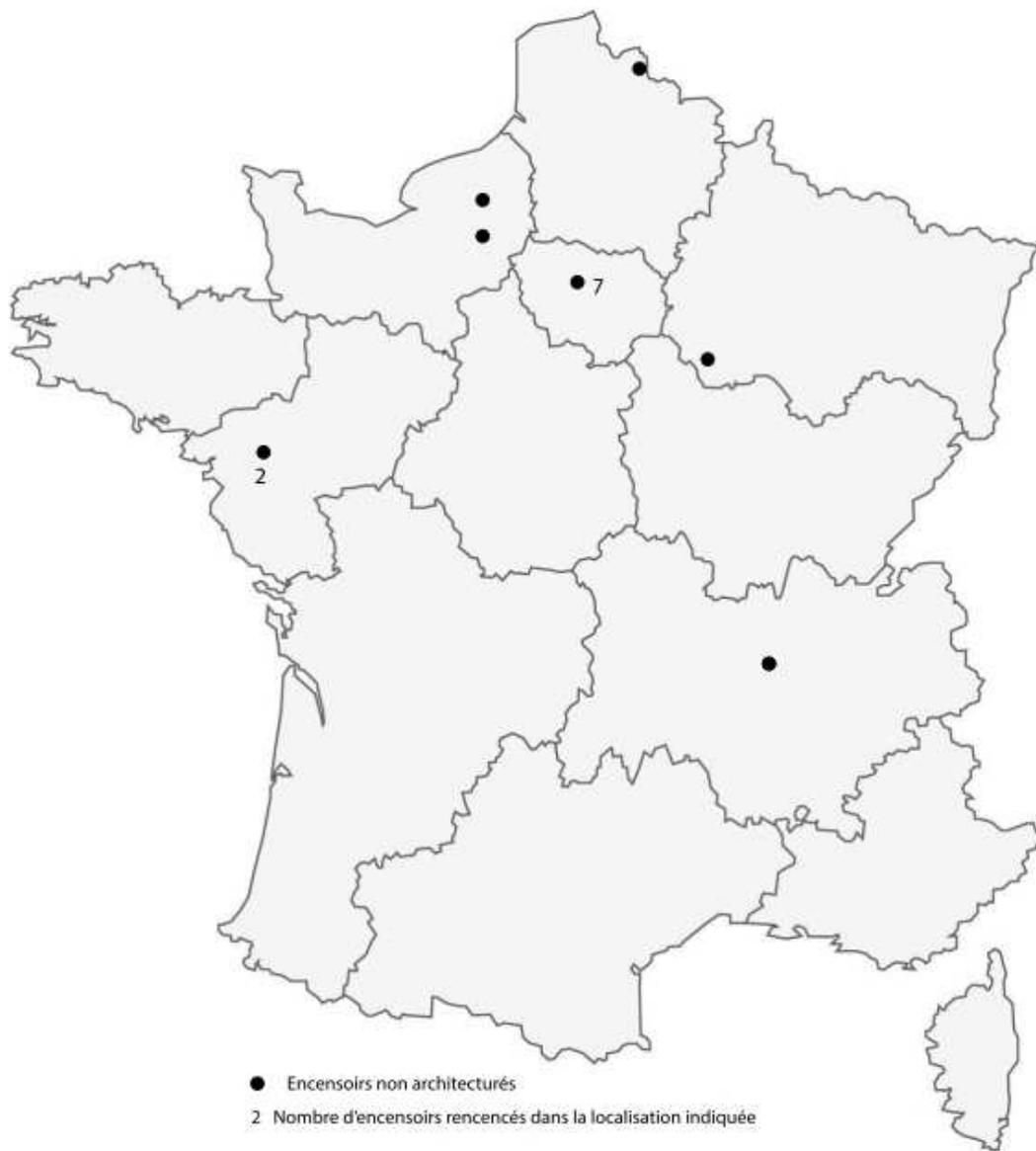
<https://www.larousse.fr/encyclopedie/cartes/Auvergne/1309221>, consulté le 10/10/2023



Carte 2 – Les pays d’Auvergne

Source : Wikipédia. En ligne :

https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Fichier:Pays_d%27Auvergne_map-fr.svg, consulté le 10/10/2023



© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 3 – Carte de répartition des encensoirs non-architecturés (5.1.2.1)



© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 4 – Carte de répartition des encensoirs architecturés de type 'ville miniature' (5.1.2.2.1)



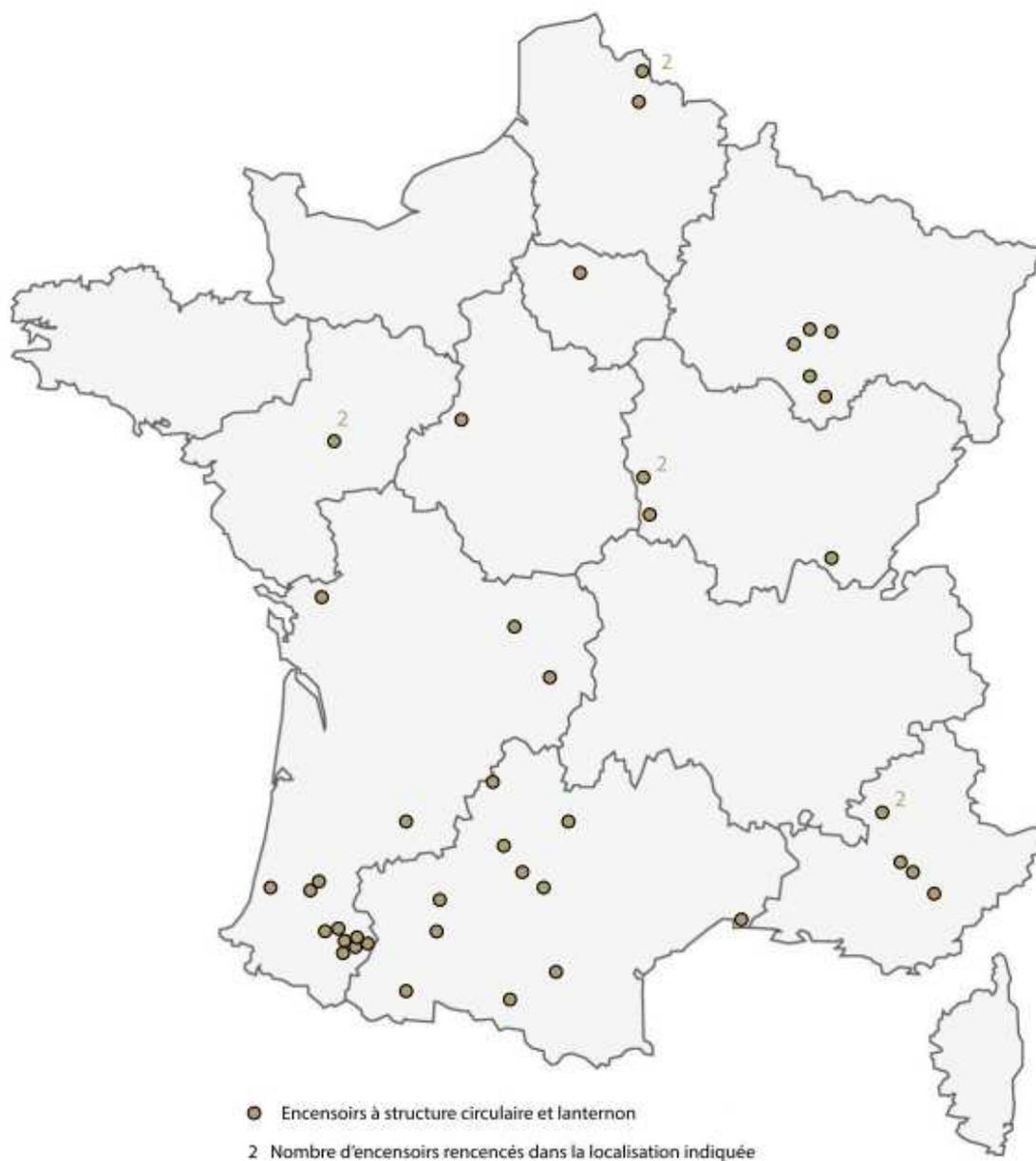
© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 5 – Carte de répartition des encensoirs à ornementation castrale (5.1.2.2.2)



© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 6 – Carte de répartition des encensoirs pyramidaux à pans (5.1.2.2.3)



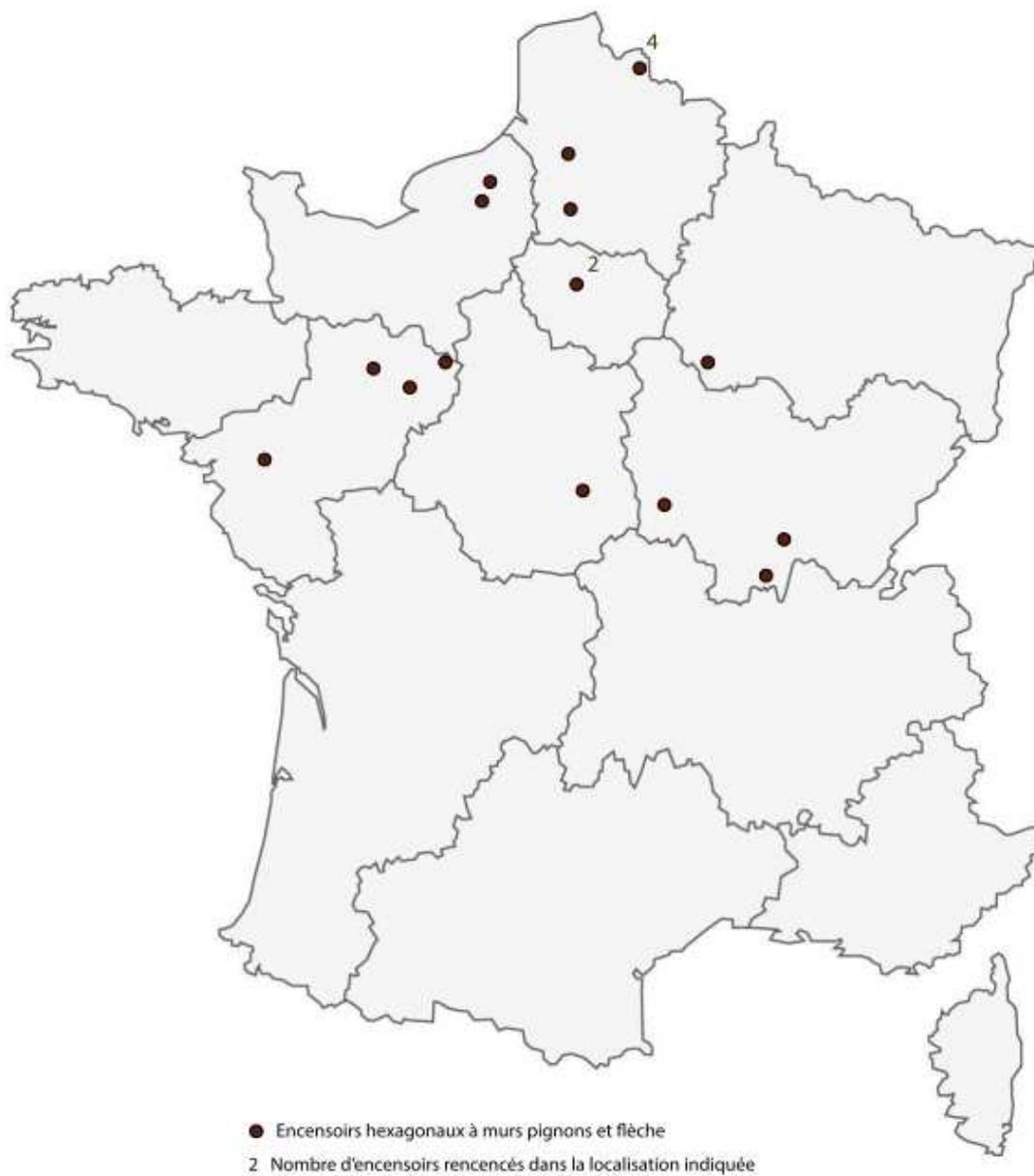
© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 7 – Carte de répartition des encensoirs circulaires à lanterne (5.1.2.2.4)



© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 8 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux à murs pignons à versants débordants et flèche (5.1.2.2.5.1)



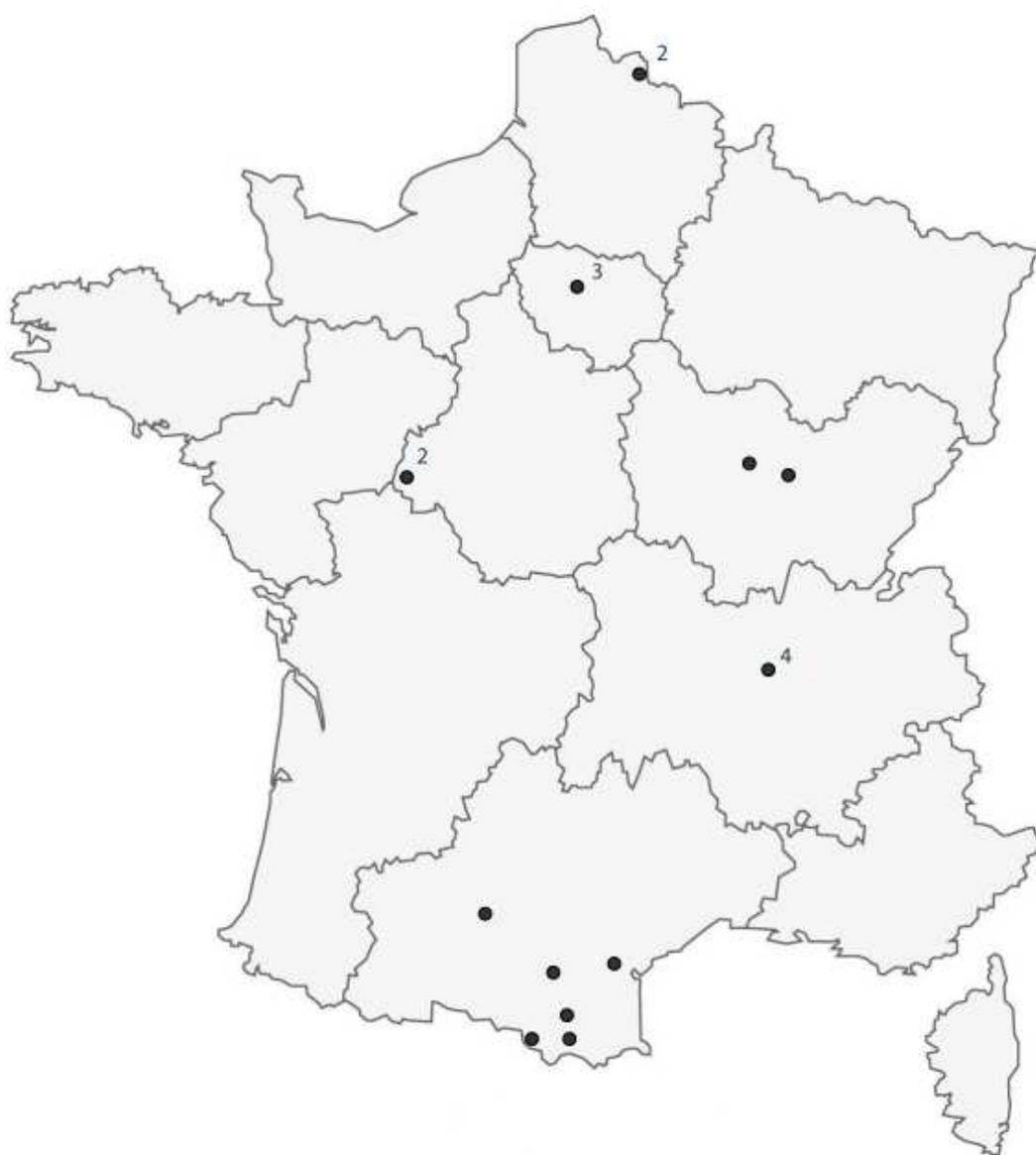
© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 9 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux à murs pignons et flèche (5.1.2.2.5.2)



© Timothée Chevalier-Barbier 2023

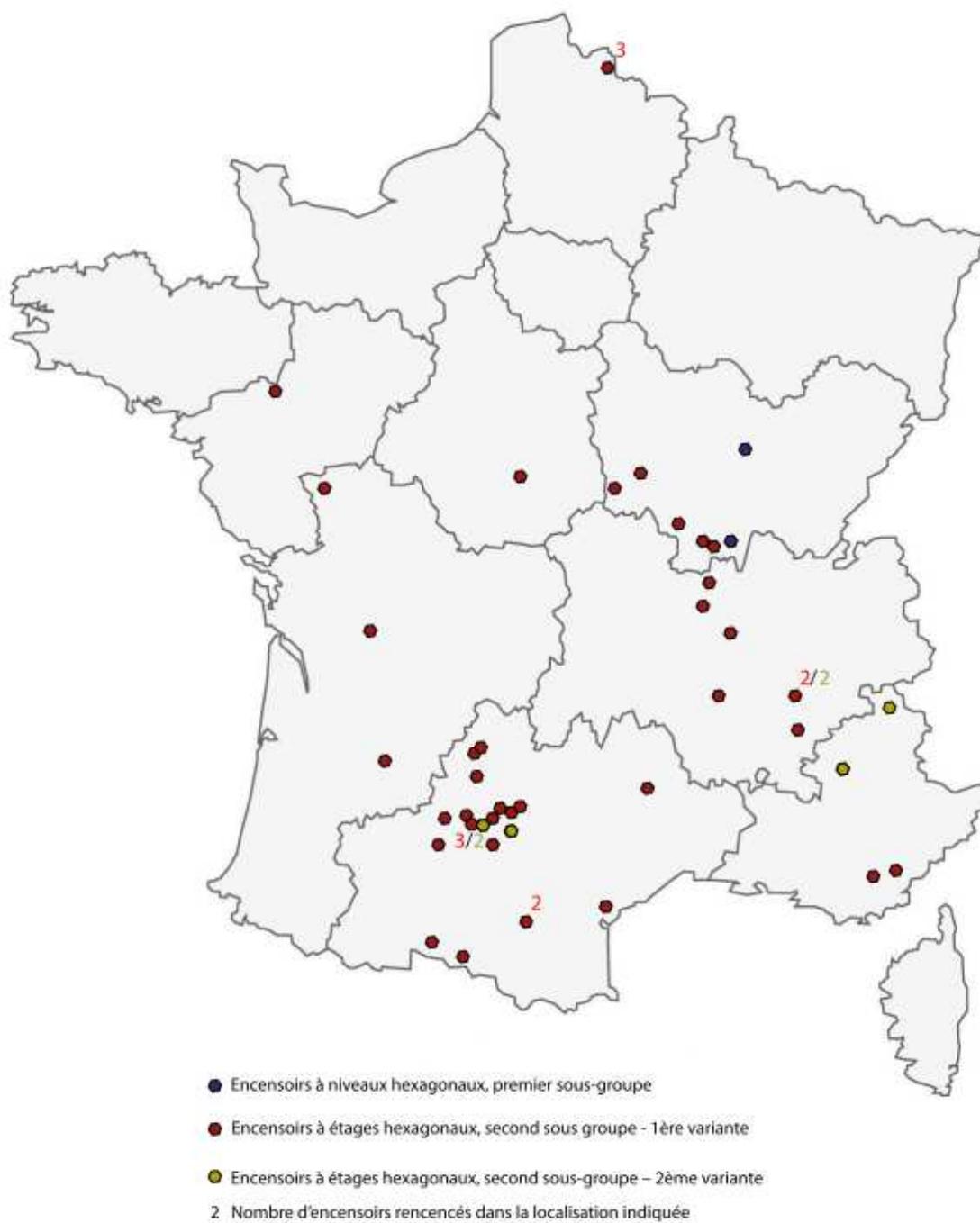
Carte 10 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux à murs pignons à rampants et clocher hexagonal (5.1.2.2.5.3)



- Encensoirs hexagonaux avec couvercle à trois registres
- 2. Nombre d'encensoirs recensés dans la localisation indiquée

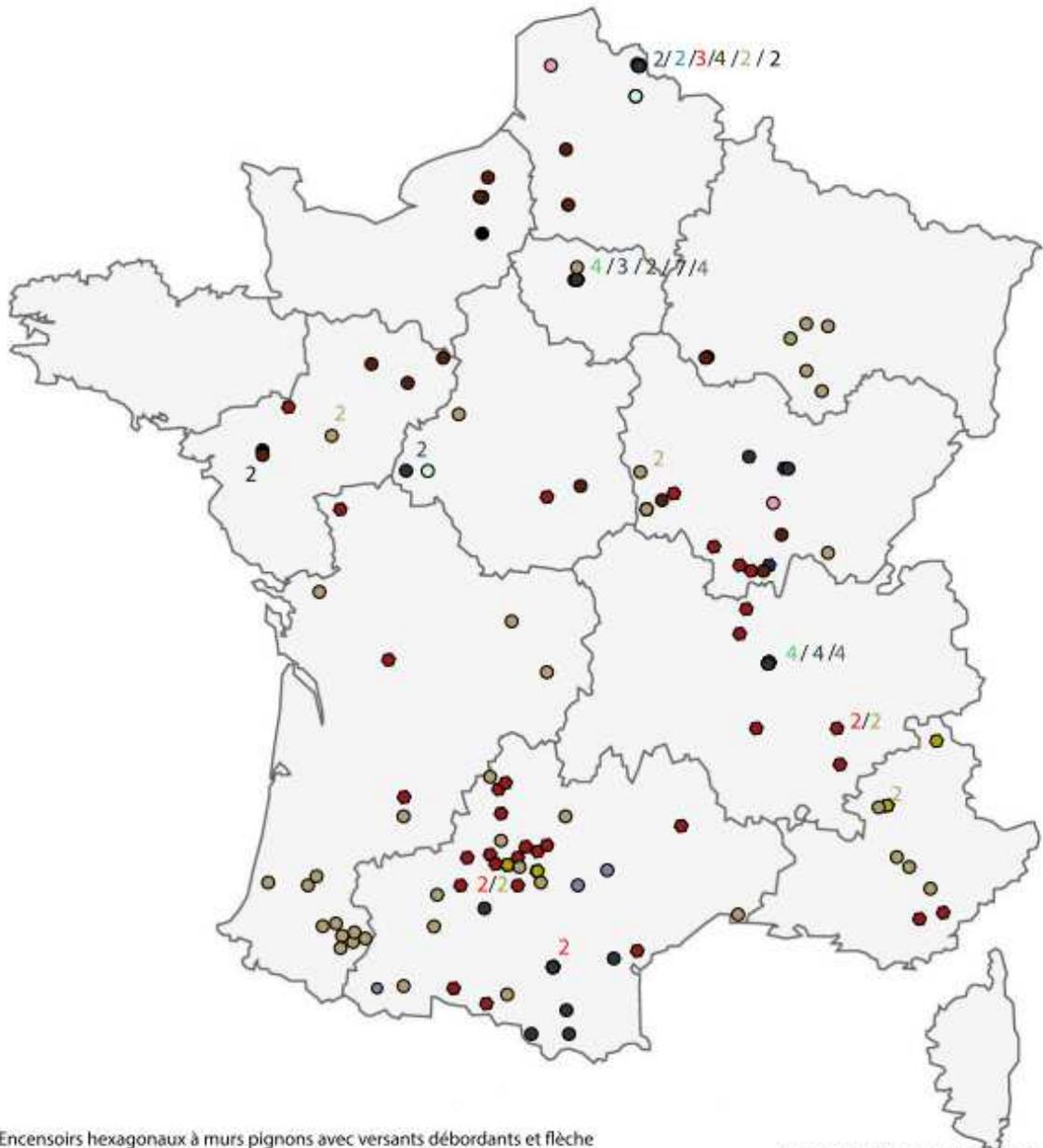
© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 11 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux avec couvercle à trois registres (5.1.2.2.5.4)



© Timothée Chevalier-Barbier 2023

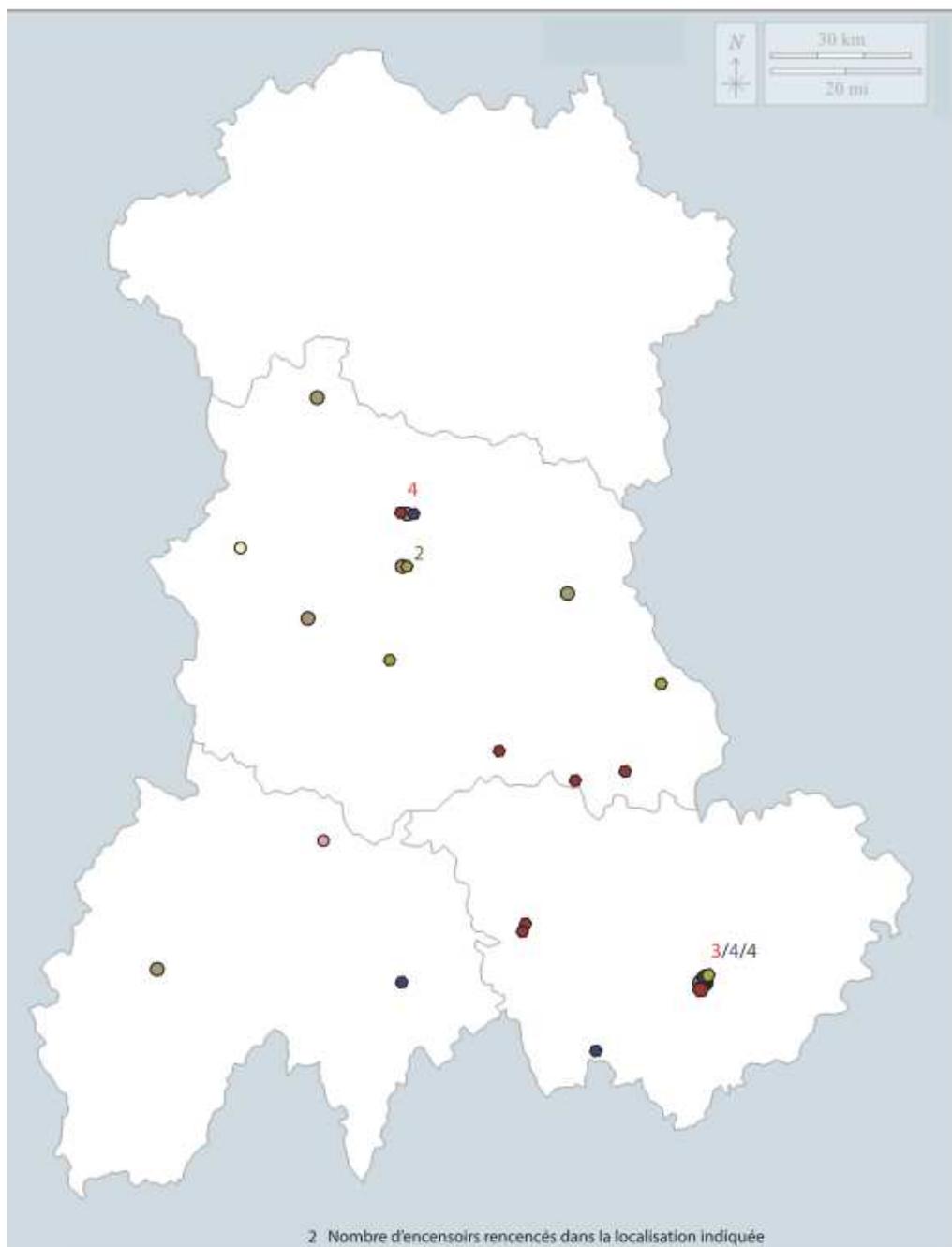
Carte 12 – Carte de répartition des encensoirs à niveaux hexagonaux du premier sous-groupe (5.1.2.2.5.5.1) et du second sous-groupe (5.1.2.2.5.5.1), 1^{ère} et 2^{ème} variantes



- Encensoirs hexagonaux à murs pignons avec versants débordants et flèche
 - Encensoirs à structure circulaire et lanternon
 - Encensoirs hexagonaux avec couvercle à trois registres
 - Encensoir à murs pignons à rampants et clocher hexagonal
 - Encensoirs architecturés de type 'ville miniature'
 - Encensoirs hexagonaux à murs pignons et flèche
 - Encensoirs à ornementation castrale
 - Encensoirs pyramidaux à pans
- 2: Nombre d'encensoirs recensés dans la localisation indiquée
 - Encensoirs non architecturés
 - Encensoirs à niveaux hexagonaux, premier sous-groupe
 - Encensoirs à étages hexagonaux, second sous groupe - 1ère variante
 - Encensoirs à étages hexagonaux, second sous-groupe - 2ème variante

© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 13 – Carte de répartition des différents types d'encensoirs sur le territoire français



2. Nombre d'encensoirs recensés dans la localisation indiquée

- Encensoirs hexagonaux à murs pignons avec versants débordants et flèche
- Encensoirs à structure circulaire et lanteron
- Encensoirs architecturés de type 'ville miniature'
- Encensoir à murs pignons à rampants et clocher hexagonal
- Encensoirs non architecturés
- Encensoirs hexagonaux avec couvercle à trois registres
- Encensoirs à niveaux hexagonaux, premier sous-groupe
- Encensoirs à étages hexagonaux, second sous-groupe - 1ère variante
- Encensoirs à étages hexagonaux, second sous-groupe - 2ème variante

© Timothée Chevalier-Barbier 2023

Carte 14 – Carte de répartition des différents types d'encensoirs en Auvergne

Table des matières du volume III

<i>Remarques préalables</i>	2
<i>Partie I - Les Textes</i>	4
Annexe 1 –Luc, 1 : 5-25.....	6
Annexe 2 –Ex., 30 : 34-38.....	7
Annexe 3 – Ex., 30 : 1-8.....	7
Annexe 4 – Ap., 8 : 1-5.....	7
Annexe 5 – Chapitre VIII « De la bénédiction de l’encens et de la garniture de l’encensoir », <i>Le Rational des divins offices</i> , Livre II par Guillaume Durand évêque de Mende	10
Annexe 6 – Chapitre X « Le célébrant encense l’autel », <i>Le Rational des divins offices</i> , Livre II par Guillaume Durand évêque de Mende	13
Annexe 7 – Chapitre XXXI « Le prêtre encense l’autel une seconde fois », <i>Le Rational des divins offices</i> , Livre II par Guillaume Durand évêque de Mende.....	16
Annexe 8 – Chapitre VII « La consécration de l’autel », <i>Le Rational des divins offices</i> , Livre I par Guillaume Durand évêque de Mende	33
Annexe 9 - Ap. 21 : 10-17.....	34
Annexe 10 - 12 fiches d’inventaires de Bernard Craplet – Service régionale de l’Inventaire et de la région Auvergne, documentation.....	40
Annexe 11 – « De l’encensoir battu » dans <i>Schedula diverarum artium</i> , Livre III, chapitre LIX, Théophile.....	43
Annexe 12 – « De l’encensoir coulé » dans <i>Schedula diverarum artium</i> , Livre III, chapitre LIX, Théophile.....	53
<i>Partie II – Les typologies et les arborescences</i>	54
Typologie des encensoirs – Corpus A et B.....	56
Avertissements.....	56
Typologie des encensoirs – Corpus B	74
Avertissements.....	74
Arborescences	83
<i>Partie III – Cartes</i>	88
Carte 1 – Les reliefs auvergnats	90
Carte 2 – Les pays d’Auvergne.....	91
Carte 3 – Carte de répartition des encensoirs non-architecturés (5.1.2.1)	92
Carte 4 – Carte de répartition des encensoirs architecturés de type ‘ville miniature’ (5.1.2.2.1)	93
Carte 5 – Carte de répartition des encensoirs à ornementation castrale (5.1.2.2.2).....	94
Carte 6 – Carte de répartition des encensoirs pyramidaux à pans (5.1.2.2.3).....	95
Carte 7 – Carte de répartition des encensoirs circulaires à lanternon (5.1.2.2.4)	96
Carte 8 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux à murs pignons à versants débordants et flèche (5.1.2.2.5.1)	97

Carte 9 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux à murs pignons et flèche (5.1.2.2.5.2)	98
Carte 10 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux à murs pignons à rampants et clocher hexagonal (5.1.2.2.5.3)	99
Carte 11 – Carte de répartition des encensoirs hexagonaux avec couvercle à trois registres (5.1.2.2.5.4)	100
Carte 12 – Carte de répartition des encensoirs à niveaux hexagonaux du premier sous-groupe (5.1.2.2.5.5.1) et du second sous-groupe (5.1.2.2.5.5.1), 1^{ère} et 2^{ème} variantes.....	101
Carte 13 – Carte de répartition des différents types d’encensoirs sur le territoire français..	102
Carte 14 – Carte de répartition des différents types d’encensoirs en Auvergne.....	103